Reprise demain du procès du bourreau de Laâqiba

Page 5

RÉSULTAT DE PLUSIEURS FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Exposition sur la Préhistoire au Bardo

Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5435 - LUNDI 28 MARS 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LA DATE EST FIXÉE AU 17 AVRIL À DOHA

L'Algérie participera à la rencontre des pays OPEP et non-OPEP

Page 3

Alors que la tension monte entre le Maroc et le Polisario

RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LA RASD

Une réunion de haut niveau s'est tenue hier sous la présidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et du Premier ministre de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Abdelkader Taleb Omar, en présence de hauts responsables civils et militaires des deux pays, dans une conjoncture marquée par une vive tension entre le Maroc, d'un côté, et le Polisario et l'ONU, de l'autre.
Page 3



S. Adel/LJI

EN RAISON DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA POLLUTION

GHARDAÏA, UNE VILLE QUI ÉTOUFFE

La circulation routière est devenue intenable à Ghardaïa, et ce en raison d'un réseau routier qui n'arrive pas à contenir un parc automobile en constante extension. Le chef-lieu de la wilaya de Ghardaïa dispose actuellement d'un réseau routier qui ne peut satisfaire les nouvelles exigences d'une population en croissance continue et d'un parc roulant impressionnant. Il faut dire que le relief géographique de Ghardaïa s'avère trop exigu pour permettre la conception de nouveaux réseaux routiers redimensionnés en fonction des spécificités et des normes urbanistiques locales, ainsi que la configuration de la ville. Page 2



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

MERCURIALE À BEJAÏA

Les prix de certains fruits et légumes flambent démesurément

LES DERNIÈRES intempéries ayant affecté la wilaya de Bejaïa n'ont pas été sans conséquences négatives sur les prix des fruits et légumes et la sardine. Les prix de la majorité des produits agricoles frais ont connu une flambée après quelques semaines de stabilité. Il en est ainsi du prix de la tomate qui a connu une hausse vertigineuse. Il est cédé entre 80 et 100 DA le kilogramme, voire parfois plus.

Son prix est resté entre 40 et 50 DA pendant plusieurs semaines. La raison c'est l'offre qui a diminué sur le marché. Et la baisse de l'offre trouve son explication dans les dernières pluies qui empêchent les paysans d'accéder à leurs champs. Il y a aussi les haricots verts qui ont atteint le prix démesuré de 350 DA/kg. Les petits pois se vendent aussi à des prix élevés, soit entre 150 et 200DA, alors que leur prix était fixé entre 40 et 60 DA/kg il y a quelques semaines seulement.

Les cours de la courgette ont augmenté sensiblement pour se situer entre 80, 100 et 120 DADA/kg! Le chou-fleur est côté à 90 DA/kg, l'oignon à 80 DA le kilo. Les piments et les poivrons sont affichés entre 120 et 140 DA/kg. Les fèves se négocient à 100 DA/kg voire plus. La pomme de terre est le seul légume qui tient tête à cette spéculation, et heureusement d'ailleurs ! Il est cédé entre 25 et 40 DA/kg selon la qualité et aussi la quantité que l'on veut. Elle est étalée sur les accotements de nos routes, les RN 12, 26 et 09, qui sont devenues, du coup, de véritables marchés ambulants, au point d'handicaper le trafic routier. C'est le cas à Takarietz, Tazmalt, Ouzellaguene, etc. Elle est cédée parfois à 20 DA. Mais attention aux vendeurs qui exposent les fruits et légumes de meilleurs calibres et vous remplissent le panier par ceux de mauvaise qualité.

Sur les routes, pour ceux qui ont les moyens de se déplacer, son prix (la pomme de terre) descend parfois jusqu'à 20 DA le kilogramme. Les fruits ne sont pas en reste, puisqu'ils connaissent une tendance haussière de leurs prix, à l'exemple de la banane et des oranges qui sont côtés à 220 et 180 DA et plus, selon la qualité. La pomme reste intouchable avec 250 et 280 DA/kg. Le prix de la sardine n'a pas échappé à cette augmentation générale des prix. Elle est cédée entre 500 et 700 DA parfois.

La sardine de mauvaise qualité est cédée à 400 DA le kilogramme. La mercuriale est instable et cette situation n'a pas manqué d'inquiéter les ménages qui ne cessent de subir la loi du plus fort. **N. Bensalem**

CIRCULATION ROUTIÈRE À GHARDAÏA

Une ville qui étouffe



La circulation routière est devenue intenable à Ghardaïa, et ce en raison d'un réseau routier qui n'arrive pas à contenir un parc automobile en constante extension.

Le chef-lieu de la wilaya de Ghardaïa s'étend sur près de 3 880 km² et dispose actuellement d'un réseau routier qui ne peut satisfaire les nouvelles exigences d'une population en croissance continue et d'un parc roulant impressionnant. Il faut dire que le relief géographique de Ghardaïa s'avère trop exigu pour permettre la conception de nouveaux réseaux routiers redimensionnés en fonction des spécificités et des normes urbanistiques locales et ainsi que la configuration de la ville. Néanmoins, les sources de financement existent pour le maintien en bon état des tronçons existants. On citera les fonds dont dispose la wilaya de Ghardaïa, à la faveur du placement de ses 13 communes, qui lui permettent d'accéder tant au plan de la relance économique qu'à celui du Sud.

Malheureusement, ces moyens de financement ne semblent pas dispatchés équitablement à travers les 13 communes, voire à travers les différents quartiers du chef-lieu, d'où un mécontentement au sein d'une population locale très exigeante. En effet, sur le terrain, seules les routes et les ruelles de certains quartiers sont bitumées. A cela vient s'ajouter le phénomène de la circulation. La situation est intenable et la ville de Ghardaïa suffoque sous la pression de l'incessant flux de véhicules, de motocycles «de grosses cylindrées», de poids lourds, d'engins et autres transporteurs qui envahissent chaque jour le centre-ville. Le parc roulant de la wilaya de Ghardaïa compte 46 957 véhicules, majoritairement dans le seul chef-lieu de wilaya (17 500 véhicules), et chaque jour, Ghardaïa en accueille plus de 12 000 venant des treize communes qu'elle compte, en plus de ceux qui sont seulement de passage.

Le centre-ville est assailli tôt le matin par les automobilistes et motocyclistes. Il atteint à la mi-journée un seuil de saturation jamais connu et un flux quasi impossible à contrôler. Les conséquences qui en découlent sont très nombreuses. Les stationnements à double sens et double file, les stationnements interdits, même sur les trottoirs, deviennent une pratique établie. Le sens interdit se transforme dès lors en sens obligatoire pour certains conducteurs pressés à l'intelligence débordante pour contourner un bouchon. Quant aux motocyclistes, qui sont à l'origine de très nombreux accidents, parfois mortels, ils s'adonnent à des slaloms à des dépassements dangereux et à des vitesses excessives, à gauche, quitte à empiéter sur la ligne jaune, et souvent à droite, question d'importuner les automobilistes. Les lieux de stationnement ne sont pas tous règlementés, et la longue file des taxis, des bus et parfois même des poids lourds gêne considérablement les autres usagers et rend la visibilité nulle. Le fait le plus déplorable vient de ces engins roulants qu'on appelle communément, et de façon impropre, les «dumpers», qui devraient être envoyés à la casse vu leur état vétuste. En plus de son habitacle à ciel ouvert, cette «quincaillerie», aux roues usées et sans éclairage, circule même la nuit, pollue l'environnement par des émanations de gaz brûlés à la moindre accélération. Bien que la police de la voie publique essaie de faire tant bien que mal son travail en s'occupant de certaines artères et de certains carrefours de la ville, le nombre impressionnant de véhicules, de motos et la forte densité de la circulation, particulièrement en période de trêve, est tel qu'il est impossible d'assurer une circulation fluide des véhicules.

Fatalement s'ensuivent percussions et télescopages aidés en cela par un parc vieillissant, des moteurs fumants, des pneus presque hors d'usage et un mécanisme de freinage souvent défectueux. Interrogé à ce sujet, le président de l'Association de prévention contre les accidents de la circulation,

M. Brahim Kraoua, nous a répondu : «Il faudrait montrer davantage de fermeté, de vigilance et songer surtout à instaurer un contrôle strict à l'intérieur de la ville, particulièrement vis-à-vis des motocyclistes. Quant à l'APC, elle est tenue de s'adjuger un plan de charge de sensibilisation utile pour les usagers des véhicules et des motocyclistes, limitant ainsi ces incidents quotidiens qui provoquent des rixes et des accrochages à longueur de journées».

A Ghardaïa, la situation en matière de conduite automobile est donc devenue infernale et dangereuse tant pour les conducteurs sages que pour les piétons, particulièrement pour les femmes et les enfants qui aimeraient traverser une chaussée. Il est vrai que la mise en place de nouveaux ralentisseurs (pas aux bons endroits, pour la plupart) est louable et opportune, mais la décision intervient après une hécatombe. Devant cette situation comminatoire, que faut-il donc faire pour que les responsables locaux ressuscitent enfin le dossier inhérent au plan de circulation de la ville et crée de nouvelles routes carrossables ?

De Ghardaïa, Aïssa Hadj Daoud

ILS PROTESTENT CONTRE LA POLLUTION PRODUITE PAR L'ÉTABLISSEMENT À OUED-GHIR

Des riverains bloquent le CET de Sidi Boudrahem

DES HABITANTS de plusieurs villages de la commune de Oued-Ghir sont revenus à la charge hier pour tirer, à nouveau, la sonnette d'alarme contre la pollution de l'air et de l'eau générée par les activités du centre d'enfouissement technique CET de Sidi Boudrahem. Ils sont venus de plusieurs villages d'Ibourassene, d'Aït Ahmed Ouamnsour, de Ireza, d'Ibachiren, de Mellala et Hellil et ont bloqué le chemin accédant au CET. Ils ont également observé un rassemblement devant le portail de cet établissement. Les manifestants protestaient contre les odeurs des produits «hautement toxiques», s'échappant du CET surplombant ces villages. Les protestataires ont également relevé la pollution des eaux de oued de Hellil par le «Lixiviat» qui «représente un danger sur leur santé et un risque de contamination des eaux des forages des riverains». Pour rappel, le mouvement associatif local avait tiré la sonnette d'alarme il y a quelques semaines et interpellé les pouvoirs publics,s et une réunion avait été tenue entre les riverains et des responsables du secteur, entre autres. Celle-ci avait porté sur les mesures à prendre afin d'«éviter une catastrophe écologique et humanitaire» que pourraient générer les effets nocifs de l'activité du CET. «Nous sommes prêts à dialoguer avec les autorités compétentes afin de trouver une solution définitive à la pollution produite par cet établissement», a déclaré M. Taherbilt, président d'une association locale, hier sur Radio-Soummam. Et d'ajouter : «Nous voulons que les engagements pris soient appliqués sur le terrain pour ne pas revenir à chaque fois au point de départ, alors que la situation pourrait s'aggraver d'avantage». Pour les manifestants, «il faut une solution rapide ou la fermeture de ce CET». A noter que les protestataires avaient décidé au début de couper la RN 26 mais ils ont été invités par le wali à une réunion aujourd'hui. **N. B.**

ALORS QUE LA TENSION MONTE ENTRE LE MAROC ET LE POLISARIO

Réunion de haut niveau sur la RASD

Une réunion de haut niveau s'est tenue hier sous la présidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et du Premier ministre de la République arabe sahraoule démocratique (RASD), Abdelkader Taleb Omar et en présence de hauts responsables civils et militaires des deux pays, dans une conjoncture marquée par une vive tension entre le Maroc, d'un côté, et le Polisario et l'ONU, de l'autre.

Les autorités marocaines ont élevé d'un cran leur guerre psychologique contre le Polisario. Avant-hierle chef de la diplomatie marocaine, Salaheddine Mezouar, appelait à la mobilisation générale des Marocains. Le Maroc serait en train de mobiliser ses troupes dans le sud du pays, notamment au niveau des frontières avec l'Algérie. Les derniers développements sur le dossier du Sahara occidental y sont sans doute pour quelque chose, mais pas seulement. L'information est rapportée par le journal marocain Al Massae qui fait part d'une mobilisation de troupes sans précédent dans le sud du pays..

La raison de cette mobilisation est l'organisation de manœuvres militairesopérées par le Polisario ainsi que le rappel de tous les militaires et responsables par le président de la RASD Mohamed Abdelaziz.

Cette annonce avait été faite en début de semaine par la télévision du Polisario. Cette situation fait monter d'un cran la tension au niveau des frontières avec le Maroc qui entretient depuis longtemps une logique d'escalade envers l'Algérie et aussi envers la RASD.

Les dirigeants marocains, inquiets des succès diplomatiques du Front Polisario, de la récente déconvenue onusienne et de la condamnation toute par le congrès américain de leur politique expansive et meurtrière dans les territoires occupés, font à chaque fois diversion et tentent de brouiller les pistes.

Les autorités algériennes, qui font toujours échec aux plans de déstabilisation du régime marocain, ont eu hier une réunion de haut niveau sous la présidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et du Premier ministre de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Abdelkader Taleb Omar, dans le cadre des consultations algéro-sahraouies, indique un communiqué des services du Premier ministre. Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, et le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, ont participé à cette réunion.

Plusieurs membres du secrétariat national du Front Polisario et du gouvernement sahraoui ont également participé à la réunion, précise la même source : «Ces consultations ont porté sur les questions diplomatiques, sécuritaires et humanitaires d'intérêt commun», souligne le communiqué. En termes clairs, cette rencontre de haut niveau n'est pas fortuite.

Elle doit permettre de diagnostiquer le niveau de la menace ainsi que les forces en présence pour mettre en échec les tentations rédhibitoires d'un régime aux abois.

Hocine Adryen

DETERMINES A POURSUIVRE LEUR MOUVEMENT

Les enseignants contractuels ont entamé leur marche à partir de Béjaïa

LES ENSEIGNANTS contractuels et vacataires venus de plusieurs wilayas du pays ont entamé hier leur marche à partir de la ville de Béjaïa en direction d'Alger. C'est aux environ de 13h que les enseignants contractuels et vacataires ont quitté la ville de Béjaïa. Ils étaient plus de 2 000 enseignants à prendre part à cette marche vers la capitale suite à l'appel lancé par la base via leur comité. Seul mot d'ordre de ce qu'ils appellent «la marche de la dignité» : «exiger l'intégration sans concours et sans condition de tous les enseignants contractuels et vacataires dans le secteur de l'Education nationale». Les manifestants ont scandé plusieurs slogans inhérents à leurs revendications socioprofessionnelles. Ils brandissaient des pancartes dans ce sens tout au long de leur marche.

«Nous marchons sur Alger, et nous attendons l'adhésion d'autres enseignants contractuels afin d'exiger leur intégration, sans condition et avant», nous a signifié Idir Achour, le porte-parole du Conseil des lycées d'Algérie, qui a pris part à cette marche nationale. Il a rappelé que cette marche nationale sera suivie d'une grève de la faim ainsi qu'une série d'autres actions jusqu'à satisfaction de la revendication de l'intégration dans le Secteur de l'Éducation nationale.

Les concernés réclament l'intégration de tous les contractuels avant l'organisation du concours de recrutement prévu la fin du mois d'avril, ainsi que le payement immédiat des salaires de tous les enseignants contractuels. Les protestataires exigent également la possibilité de bénéficier du salaire du congé annuel, comme le stipulent les lois régissant le monde du travail et le versement de leurs arriérés de salaires. Les enseignants contractuels réclament la régularisation de la situation des enseignants contractuels et leur intégration, ainsi que l'amélioration de leur situation pédagogique et sociale.

Lynda Louifi

IL APPELLE LE PREMIER MINISTRE À INTERVENIR

Le CLA «solidaire» aves les enseignants contractuels

LE CONSEIL des lycées d'Algérie (CLA) se solidarise, encore une fois, avec les enseignants contractuels ayant organisé, hier, une marche nationale pour exiger leur intégration sans condition dans le secteur de l'Education. Dans son communiqué qu'il a rendu hier public, et dont notre rédaction détient une copie, le CLA lance un appel au Premier ministre d'intervenir pour reconnaitre le service rendu par ces contractuels à l'éducation et pour éviter tout autre pourrissement dans le secteur. le CLA demande, également, à la tutelle de prendre ses responsabilités et d'intégrer ces milliers d'enseignants contractuels. «La revendication d'intégration est on ne peut plus légitime. Une mesure responsable de la tutelle dans ce sens est pressante, avant que l'irréparable n'ait lieu», souligne le syndicat dans son communiqué. Et de préciser que les enseignants contractuels ont fait leurs preuves des années durant et ont assuré des cours dans des classes d'examens avant tout concours surtout que le nombre de postes budgétaires proposés est inférieur au nombre de contractuels exerçant cette année. Le CLA qui se déclare solidaire avec les enseignants contractuels estime que ces derniers ont lutté pendant longtemps pour leur intégration.

«Après avoir frappé à toutes les portes, après avoir été harcelés et réprimés, les enseignants contractuels continuent leur combat, avec pour ultime recours la grève de la faim, des sit-in et des marches», déplore le syndicat, qui n'admet pas le fait que la tutelle demande à ces enseignants, dont la plupart ont à leur actif au minimum 5 années d'ancienneté, de passer par un concours pour leur intégration. «La tutelle a fait appel à cette catégorie d'enseignants dans les périodes les plus cruciales, et aujourd'hui on leur demande de passer par un concours dont l'issue est on ne peut plus aléatoire. Ceci est inadmissible !», estime encore le CLA. Par ailleurs, cette entité syndicale réitère sa demande à la tutelle pour qu'elle prenne ses responsabilités et arrête les déclarations qui touchent à la dignité de l'enseignant en général. «Le ministère de l'Education nationale doit éviter de faire les mêmes erreurs qu'en 2003. L'intégration est la meilleure solution contre la précarité du métier et d'arrêter la «hogra» dont ils sont victimes «, prévient-t-il.

Le CLA interpelle tous ses militants de rester solidaires avec les contractuels jusqu'à leur intégration et lance un appel à tous les syndicats de l'éducation de prendre leurs responsabilités et de soutenir ensemble sur le terrain le mouvement des contractuels pour lutter contre la précarisation du métier. Face à cet état de fait, le CLA interpelle les pouvoirs publics sur les atteintes à la liberté d'expression, de rassemblement et le harcèlement judiciaire dont font l'objet les syndicalistes. Il réaffirme son attachement à la liberté d'expression, de rassemblement et d'organisation autonome de la société.

Le CLA rappelle que toutes atteintes aux contractuels est une atteinte aux adhérents du CLA en particulier et à tous les enseignants en général, et espère que le problème des contractuels trouvera une solution avant le début du troisième trimestre. Le syndicat dénonce, par ailleurs, la volonté de précarisation de l'emploi dans le secteur de l'Education en Algérie. «Une précarité résultante des politiques d'emploi inefficaces face au taux de chômage qui touche une grande partie de la jeunesse et de la dégradation continue du niveau de vie de l'écrasante majorité des citoyens», a-t-il estimé.

L. L.

FIXÉE POUR LE 17 AVRIL À DOHA

L'Algérie participera à la rencontre des pays OPEP et non-OPEP

L'ALGÉRIE participera à la réunion des pays producteurs de pétrole, membres et non-membres de l'OPEP, «prévue le 17 avril prochain à Doha (Qatar)», a annoncé le ministre de l'Energie, Salah Khebri. L'Algérie a été parmi «les premiers pays ayant insisté sur l'urgence de stabiliser le marché pétrolier», a souligné le ministre, à l'issue d'une visite de travail dans la capitale des Hauts Plateaux. «Nous avons toujours appelé à ce qu'il y ait une réunion entre les producteurs de pétrole, qu'ils soient membres ou non de l'Organisation, pour que nous puissions entreprendre une démarche commune. Nous avons donc tout intérêt à y aller», a-t-il ajouté, précisant que la réunion de Doha vise à «examiner les moyens devant permettre de stabiliser la production et soutenir le prix du baril».

Le ministre a indiqué que «dès l'annonce de la tenue de cette réunion, le prix du pétrole est passé de 30 à environ 40 dollars le baril», ce qui lui a fait dire par la suite que la réunion du 17 avril ne pourrait être que «fructueuse», considérant qu'elle devra «favoriser le suivi de l'accord sur le gel de la production à son niveau de janvier 2016» et qu'elle constituera «une première étape dans le processus de stabilisation de la production pétrolière». Avant de conclure que «suivant l'écho du marché, d'autres mesures seront envisagées».

Revenant sur l'attaque terroriste qui a ciblé la semaine dernière un site gazier à Khrechba, entre El Meniâa et In Salah, M. Khebri a affirmé qu'»il n'y a pas eu d'incidence et que la production se poursuit après un arrêt systématique de six heures». Les entreprises étrangères qui ont «temporairement» rappelé leurs travailleurs du site «obéissent à des procédures internes et propres à elles», a-t-il ajouté, précisant que «ces mêmes travailleurs regagneront leurs postes».

Considérant que le terrorisme était aujourd'hui un «danger universel», M. Khebri, qui a rendu un vibrant hommage à l'Armée nationale populaire (ANP) et à tous les services de sécurité, a affirmé que les sites pétroliers de l'Algérie sont «hautement sécurisés» et que les services de sécurité veillent au grain, jour et nuit.

M. B.

INAUGURÉE PAR LE GÉNÉRAL-MAJOR BENBICHA

Portes ouvertes sur le service national à Alger

DES JOURNÉES portes ouvertes ont été lancées dimanche à Alger par le Centre du service national de Bab El-Oued, à l'occasion de la célébration du 48e anniversaire de l'institution du service national, un certain 16 avril 1968. L'ouverture de la manifestation a été supervisée par le directeur du service national au ministère de la Défense nationale, le général-major Mohamed-Salah Benbicha, en présence de cadres militaires et civils. Dans son allocution d'ouverture, le général-major Benbicha a souligné que «l'organisation de ces portes ouvertes s'inscrit dans le cadre des efforts constants du commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) et du plan de communication 2016 pour renforcer le lien Armée-Nation, se rapprocher davantage du citoyen et prendre en charge ses préoccupations, par la création de bureaux du service national à travers tout le territoire national». Cette manifestation représente «une occasion» pour les citoyens de se rapprocher des centres du service national et de prendre connaissance du contenu de la nouvelle loi sur le service national avec ce qu'elle renferme comme droits et devoirs, a-t-il indiqué, précisant que «l'objectif de l'institution du service national est d'attirer toutes les forces jeunes pour l'édification des infrastructures de l'Etat». Après avoir rappelé les réalisations des jeunes par le passé, tels la route de l'union nationale, le barrage vert et les villages pilotes, le responsable a appelé les cadres de la direction du service national «à bien prendre en charge» les préoccupations des jeunes pour les inciter à se rapprocher des centres du service national pour régulariser leur situation. La manifestation, qui a duré une semaine, a été marquée par l'organisation d'une exposition de photos sur les réalisations des jeunes du service national durant les premières années de son institution, ainsi que par la mise en place d'un pavillon réservé à la présentation de la nouvelle loi sur le service national.

R. N.

HAUSSE DU PRIX DU TICKET DE TRANSPORT À BARBACHA

Des villageois coupent à nouveau la RN 75

DE NOMBREUX villageois d'Amaâradh (commune de Barbacha) ont coupé hier la RN 75 reliant Béjaïa à Sétif pour réclamer, à nouveau, le retour à l'ancien prix du transport appliqué entre le chef-lieu communal et la ville de Béjaïa. Ils ont exigé «l'intervention de la direction des transports afin «d'arbitrer» sur le prix du ticket, porté à la hausse par les transporteurs alors que le parcours séparant la commune de Barbacha et le chef-lieu de la wilaya de Béjaïa est en dessous de 30 km comme le stipule l'arrêté du ministère des Transports».Ils ont dénoncé ainsi «le non-respect du taux d'augmentation des prix 1,40 DA décidé par le ministère de tutelle». Les mécontents ont relevé aussi que «les transporteurs avaient procédé déjà à une augmentation auparavant». Le directeur des transports a menacé récemment de sanctionner les transporteurs qui ne respectent pas la nouvelle tarification. Hier, les usagers de la route étaient sanctionnés par cette action qui a paralysé le trafic routier.

N. B.

RÉSULTATS DE PLUSIEURS FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Exposition sur la Préhistoire au Bardo

Une exposition consacrée à la Préhistoire se tient actuellement au musée national du Bardo (Alger).



DR

Organisée à l'occasion de la réouverture des salles d'exposition réservées à la Préhistoire, elle a pour objectifs, selon les responsables du musée, de «faire connaître la Préhistoire en Algérie et mettre en valeur les travaux de recherche menés par les archéologues algériens depuis l'indépendance du pays». Elle est aussi l'occasion d'introduire des textes en braille pour permettre aux non-voyants de connaître la Préhistoire à travers des copies d'objets. L'exposition est organisée selon un ordre chronologique à travers les nouveaux résultats des recherches archéologiques portant sur la période préhistorique.

Dans cette exposition, il y a un espace comprenant une carte d'Afrique où sont représentées les importantes découvertes des hominidés et les objets phare tels que les crânes des australopithèques, la mandibule de Tighennif, qui marquent l'évolution humaine en Afrique du Nord. Dans cet espace, il y a aussi le tableau chronologique des temps préhistoriques au Maghreb, qui montre l'évolution de la faune dans cette région à travers les dernières découvertes faites dans les sites préhistoriques, et aussi les restes humains découverts au Maghreb et particulièrement les plus importants sites algériens.

L'exposition donne un aperçu des différentes fouilles sur les sites d'Aïn El Hanech, de Tighennif, d'Errayah, de Taza et de Tin-Hinankater.

Le site d'Aïn Hanech date de plus de 1,8 million d'années. Il y a une équipe de recherches qui y organise chaque année des fouilles sous la direction du professeur Mohamed Sahnouni. A travers les restes de la faune découverts, notamment ceux d'hippopotamus, de crocodiles, d'équidés et de gazelles, les chercheurs ont déduit que le site était une savane.

Parmi les nouveaux résultats, il est à citer quelques pièces de la faune portant des traces de découpe et des éclats sur les bords desquels il y avait du sang d'animaux. Le site d'Errayah (situé dans la région de Mostaganem) date, lui, de un million d'années. Il a été découvert par le professeur Abdelkader Derradji en 1996. Sur ce site ont été trouvés des bifaces, des hachereaux et des galets taillés. Dans la région de Mostaganem toujours, un nouveau site archéologique a été découvert. Quant au site acheuléen de Tighennif (situé dans la région de Mascara), la culture acheuléenne est caractérisée par l'apparition de bifaces.

Parmi les découvertes les plus importantes faites sur ce site, il est à mentionner trois mandibules et quelques fragments d'os pariétal de l'homo erectus qui datent de sept cent cinquante mille ans. Depuis 2010, les fouilles ont repris sous la direction du professeur Mohamed Sahnouni.

Dans la région de Mostaganem, un nouveau site archéologique datant du paléolithique moyen a été découvert par le professeur Derradji. Sur ce site, il a été découvert une industrie à laquelle il a été donné le nom d'industrie «Levalois», c'est-à-dire permettant la fabrication des pointes et des éclats utilisés comme armes.

Les découvertes permettent aussi de donner une idée sur l'environnement du paléolithique moyen à travers les restes des faunes. Le paléolithique supérieur est représenté par le site de Taza (reconstitution de la grotte de Taza dans la scénographie de l'exposition).

Ce site, situé à Jijel, date de 14 000 à 20000 ans. Sont exposés les restes de la faune par l'ammotragus lervia (plat préféré de l'homme ibéromaurusien) et le crâne d'une femme datant de 14 000 ans qui représente le type humain de Mechta- Afalou (région de Béjaïa).

L'exposition comprend aussi des objets lithiques en silex découverts dans la grotte de Taza et un matériel de broyage, montrant les moyens de subsistance, ainsi que des coquillages. Quant au site de Tin-Hinankater dans la région de l'Atadrart (Tassili N'Ajjers), il a été fouillé entre 1974 et 1984. Sur ce site ont été découverts des hachereaux vieux de 9 000 à 10 000 ans, des restes d'écorces, des végétaux, de coléoptères et de fruits de figuiers. Les chercheurs ont aussi découvert des poinçons en os décoré, une parure en testes (d'œufs) d'autruche, un bracelet en terre, plusieurs formes de poterie et des figurines en terre cuite (objets de culte). La visite du parcours mis en place pour cette exposition très riche et très instructive se termine par un abri sous roche remarquablement reconstitué.

Il est à noter que dans chaque espace de l'exposition, il a été mis en place sur le mur un petit carré de fouilles et du matériel nécessaire à ces opérations de recherche, ainsi qu'une vidéo retraçant les travaux de fouilles et des boxes lumineux montrant les modes de vie préhistoriques. Dans chaque espace, il y a aussi des schémas pour expliquer l'utilisation du matériel découvert et aussi noter le mode de vie préhistorique.

Djamel Bouda

1re REGION MILITAIRE

Journées portes ouvertes sur le centre du service national

C'EST DEVENU une tradition ; chaque année, le centre du service national (ex-bureau de recrutement) de la 1re région militaire, sis à Blida, organise des journées portes ouvertes. Cette année elles coïncide avec le 48e anniversaire de la création du service militaire, devenu actuellement le service national. Avant le coup d'envoi officiel donné par le général Zine-Eddine Samaha, commandant de la façade maritime Centre de la 1re région militaire et représentant en chef de cette région, c'est le lieutenant colonel Ahmed Belmadani, chef du centre du service national de la 1re RM, qui a présenté un discours dans lequel il a tenu à rappeler toutes les étapes par lesquelles est passé le service national créé le 16 avril 1968, dont la première promotion à effectuer ce devoir a été installée le 21 avril 1969. Au départ, le servi était accompli en 24 mois avant d'être réduit à 18 mois pour enfin atteindre, actuellement une période de 12 mois, et ce après le changement de la loi 14—06 du 9 août 2014 qui stipule les droits et les devoirs de chaque citoyen appelé sous le drapeau pour effectuer son service national.

«Cette manifestation, a affirmé le responsable du centre du service national de la 1re RM, est venue pour rapprocher les citoyens de l'administration militaire. C'est également une occasion de les informer et de les sensibiliser, en particulier les jeunes, sur l'importance du service national.» Et de poursuivre « C'est un honneur, un devoir et une formation que doit subir tout citoyen. C'est aussi pour lui l'opportunité d'acquérir une expérience.» Les formations que peuvent acquérir les jeunes en effectuant leur service national ont été évoqué et des explications ont été fournies au général Samaha lors de son inspection au niveau du centre. Il lui a été démontré qu'un jeune sans métier peut en apprendre un pour devenir par la suite boulanger-pâtissier, cuisinier, coiffeur, magasinier, secrétaire, ou encore dans le domaine du chaud et du froid et tant d'autres métiers et apprentissages. Rappelons toutefois que ces journées portes ouvertes auront lieu du 27 au 31 du mois en cours.

Yazid B.

DROGUE, VOL, TERRORISME ET GRAND BANDITISME

500 AGENTS DE SÉCURITÉ ARRÊTÉS EN TROIS MOIS

Impliqués dans des affaires de terrorisme, de trafic en tous genres (vente de cannabis, cambriolage et trafic de faux billets), des centaines d'agents de sécurité ont été arrêtés depuis le début de l'année 2016 suite à des enquêtes diligentées par la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale.



Plus de 500 agents de sécurité exerçant dans des entreprises publiques et privées ont été interpellés depuis le début de l'année dans le cadre de plusieurs affaires liées au crime organisé : trafic de drogue, soutien aux groupes armés, cambriolage d'usines, trafic de faux billets, vol de véhicules… Embauchés pour assurer la sécurité et la surveillance des lieux de travail, ces agents ont trouvé des failles pour commettre leurs méfaits.

Il y a trois jours, quatre agents de sécurité de la SNTA, à Oran, ont été appréhendés par les gendarmes d'El-Kerma pour le vol de 9 000 cartouches de cigarettes. Ils avaient élaboré un plan avec la complicité de deux employés de la société. Les quatre agents de sécurité de la société de gardiennage SGS, en activité au siège de la SNTA, ont été traduits devant le tribunal d'Es-Senia pour association de malfaiteurs et vol qualifié. Un employé et deux agents de sécurité ont été écroués tandis que les trois autres ont été placés sous contrôle judiciaire. L'arrestation des six présumés coupables a eu lieu après que le directeur de la SNTA à El-Kerma s'est présenté à la brigade locale de la Gendarmerie nationale pour déclarer que le jour même (23 mars) à 8h15, lors d'une inspection à l'entrepôt de la société, il a constaté la disparition de 180 boîtes contenant 9 000 cartouches de cigarettes. Les bandes d'enregistrement des caméras de surveillance ont permis l'interpellation des auteurs présumés, lesquels ont reconnu les faits.

Des agents de sécurité spécialisés en vol de matériaux de construction

Le 28 février passé, les gendarmes de Chéraga ont réussi à démanteler un vaste réseau spécialisé dans le cambriolage d'usines de matériaux de construction dans l'Algérois. Ainsi, huit agents de sécurité âgés entre 24 et 50 ans ont été arrêtés suite à un cambriolage dans une usine à Ouled Fayet. Les gendarmes ont récupéré plus de 67 tonnes de produits de travaux publics. Concernant la même affaire, ils ont arrêté dix-huit présumés voleurs répétitifs de matériaux de construction. Selon l'enquête, les agents de sécurité ont agi avec la complicité de dix employés de la société ainsi que de repris de justice. Les malfaiteurs ont utilisé des chariots élévateurs pour charger les matériaux de construction avant de transporter la marchandise volée dans leur dépôt clandestin, non loin du lieu du cambriolage. Ils l'ont ensuite vendue au marché noir, du fait de la pénurie en matériaux de construction. Par ailleurs, le 27 février dernier, les gendarmes de la brigade d'El-Hadjar ont présenté au procureur de la République les nommés D. K., 40 ans, agent de sécurité au complexe sidérurgique de Sidi Amar et B. A., 31 ans, tous deux demeurant au centre-ville d'El-Hadjar, pour association de malfaiteurs, vol qualifié et destruction volontaire, de biens de l'Etat, le tout au préjudice dudit complexe. Ils ont été placés sous mandat de dépôt. Des citoyens demeurant à proximité du complexe sidérurgique de Sidi-Amar ont informé par téléphone la brigade de la GN qu'ils avaient surpris deux individus (l'agent de sécurité et son acolyte) en train de voler des câbles électriques sur la voie ferrée de la gare ferroviaire ouest dudit complexe. Ils ont ajouté que ceux-ci avaient réussi à s'enfuir à bord de deux camionnettes vers une forêt mitoyenne. Les gendarmes se sont aussitôt déplacés sur les lieux, où ils ont récupéré une tenaille et 120 mètres de câbles sectionnés par les malfaiteurs. Poursuivant leurs investigations, ils ont récupéré les deux camionnettes utilisées puis abandonnées, et réussi à interpeller les deux mis en cause.

L'agent qui proposait de la drogue aux clients de l'hôtel d'Oran

Les méthodes de crime utilisées par les agents de sécurité sont différentes. Après le trafic de faux billets et celui des voitures, certains ont trouvé dans le trafic de cannabis un moyen de se faire de l'argent rapide et facile. C'est le cas d'un agent de sécurité d'un hôtel à Aïn Turck (wilaya d'Oran), qui a longtemps fourni de la drogue à certains clients de l'hôtel. La livraison se faisait dans les chambres. Agissant sur renseignements, et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade de Aïn Turck ont interpellé l'agent de sécurité, R. A., 27 ans, et saisi dans sa chambre à l'hôtel même, du kif traité et 135 500 DA, revenu de la vente des stupéfiants.

Des agents de sécurité membres de l'ex-AIS

Le 8 septembre 2015, six repentis de l'ex-AIS, dont deux travaillaient comme agents de sécurité dans deux entreprises publiques à Jijel, ont été arrêtés avec des armes automatiques, lors d'une opération antiterroriste menée par la Gendarmerie nationale. Le démantèlement de cette cellule a permis d'éviter le pire. En effet, les six repentis, dont les deux agents de sécurité, âgés entre 40 et 54 ans, sont d'anciens membres de l'ex-AIS. Après avoir bénéficié de la loi de la réconciliation nationale, les six repentis ont eu l'opportunité de se réinsérer dans la société. Ce fut le cas pour les deux ayant été embauchés comme agents de sécurité dans des entreprises publiques. Ces deux hommes ont été contactés par quatre de leurs acolytes pour réorganiser une cellule clandestine en vue de perpétrer à nouveau des attentats dans la wilaya de Jijel. Fort heureusement, la vigilance des gendarmes a payé. Suite à des renseignements et aux investigations, ils ont réussi à récupérer un lot d'armes détenu par les repentis. La première perquisition, en août 2015, a permis aux gendarmes de saisir des armes de type Seminov, des fusils de chasse ainsi que des explosifs.

Les terroristes repentis sont H. R., (48 ans), B. S., (54 ans), F. S., (44 ans) (agent de sécurité), A. F., (43 ans) K. S., (53 ans), et L. T., (40 ans) (agent de sécurité). Pour rappel, l'enquête a commencé le 26 août dernier. Les investigations des gendarmes suite à l'élimination de deux terroristes à la cité Ouled Souissi, commune de Taher, et la récupération de deux armes, ont conduit à l'interpellation de trois des repentis en activité clandestine. Il s'est avéré que ces derniers étaient en train de former un groupe armé en vue de la préparation d'embuscades et d'attentats visant les forces de sécurité et les édifices sécuritaires de ladite wilaya. Suite à l'intensification des investigations, les gendarmes se sont déplacés à la commune d'El-Milia, où ils ont récupéré dans un champ agricole, à 200 mètres du domicile parental de l'un d'eux, un sac renfermant un fusil semi-automatique Seminov et un lot de cartouches, alors qu'un quatrième terroriste repenti, originaire de Taher, a été interpellé après avoir été dénoncé. En vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes ont interpellé un cinquième terroriste et saisi, dans son domicile à El-Milia, un fusil semi-automatique Seminov, deux fusils de chasse, un lot important de cartouches et un appareil de bourrage de cartouches. Après identification, il s'est avéré que le fusil semi-automatique avait été dérobé en 1996, lors d'une embuscade tendue par un groupe terroriste aux gardes communaux de la wilaya de Jijel. Poursuivant leurs investigations, les gendarmes ont pu interpeller le sixième mis en cause et saisi deux fusils de chasse dans son domicile.

F. Sofiane

LE BOURREAU DE LA CITÉ DE LAÂQIBA

Le procès du triple crime demain

LE PRÉSIDENT du tribunal criminel d'Alger, Abdenour Amrani, demain se prononcera, dans le procès tant attendu du bourreau et sanguinaire répondant aux initiales de Ch. Kh. Le mis en cause est poursuivi pour avoir assassiné trois personnes dont un nouveau-né et un policier, suite à la demande de son avocat qui a sollicité un délai pour pouvoir préparer sa plaidoirie. Appelé à la barre, l'assassin de ses trois victimes s'est levé et a lancé sans hésitation aucune à l'attention du juge en charge du dossier qu'il a introduit un pourvoi en cassation concernant l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger, quant aux griffes retenues contre lui notamment en ce qui concerne les homicides volontaires avec préméditation et guet apens. L'incriminé estime que les accusations portées à son encontre ne reposent sur aucune preuve légale !

Cette regrettable affaire qui a jeté en émoi toute la population du quartier Laâqiba, a drainé une foule nombreuse dans la salle 2 du Palais de la justice où devait se dérouler l'affaire. Le locataire de l'établissement pénitentiaire d'El Harrach a avoué rappelons-le, trois jours après son interpellation et son arrestation par les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra d'Hussein Dey, soit le 14 avril 2014, tous les faits qui lui ont été reprochés. Il a tout d'abord reconnu avoir mis fin aux jours d'un ancien élément de la police judiciaire de la Sûreté d'Alger, dont le corps a été retrouvé décapité, incinéré et abandonné dans l'enceinte même du cimetière El-Kobaihia de Rouiba. Il a également reconnu, au cours de son interrogatoire, être à l'origine de deux autres crimes abominables, perpétrés cette fois-ci en plein cœur du quartier populaire de Mohamed-Belouizdad (ex-Belcourt). L'assassin présumé de ces trois actes criminels est issu d'une famille riche et très connue à la cité de Laâqiba. Il gérait, de manière illégale et anarchique, un parking situé à l'ancien siège de la société Coca-Cola. Pour rappel, ce parking a été récupéré et transformé par la commune de Belouizdad dans le cadre de l'emploi des jeunes. Le mis en cause, répondant aux initiales de Kh. Ch., la trentaine à peine entamée, mariée et père de deux enfants, étudiant à la faculté des sciences juridiques et administratives de Ben Aknoun et sans antécédents judiciaires, n'a pu tenir face au professionnalisme des éléments de la police judiciaire de la Sûreté d'Hussein Dey. Les investigateurs ont en effet réussi, grâce à une enquête minutieuse de quelques jours seulement basée sur des informations parvenues à leur service, à identifier l'auteur présumé.

Ce dernier a donc fini par reconnaître tous les faits qui lui avaient été reprochés lors de l'enquête préliminaire concernant l'assassinat du policer, le frère du chanteur Sid-Ali Dziri. Il a reconnu avoir asséné plusieurs coups de couteau à sa victime avant de décider de se débarrasser définitivement du corps en le coupant en petits morceaux avant de le brûler, car la victime lui faisait du chantage, exigeant de lui des sommes faramineuses contre son silence sur les deux autres crimes commis. Selon des renseignements concordants, le mis en cause a d'abord avoué aux enquêteurs avoir assassiné sa propre progéniture, qu'il a eu de manière illégale avec une jeune fille qui souffrait de troubles psychiatriques. A propos de cet acte ignoble, l'auteur présumé, qui a été déféré devant le procureur de la République du tribunal d'Alger – celui-ci a demandé au juge d'instruction l'ouverture d'une enquête judiciaire – a dévoilé aux enquêteurs l'endroit où il a enterré le nouveau-né. «Je l'ai étranglé puis enterré dans l'enceinte de l'ancien siège de la société Coca-Cola… ».

Il a par ailleurs reconnu avoir assassiné et enterré, au même endroit, un voisin, porté disparu depuis plus de deux mois, suite à un litige financier qui les opposait. La victime travaillait avec lui et était même très proche de lui. Il jetait des regards évasifs sur son épouse qui le soutenait du fond de la salle.

Redouane Hannachi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR
CIRCONSCRIPTION: DE TIMIMOUN
COMMUNE DE TIMIMOUN

Avis d'appel d'offres nationale ouvert Avec exigence de capacités minimales N°05 / 2016

Le Président de l'Assemblle populaire communale de TIMIMOUN lance un Avis d'appel d'offres nationale ouvert Avec exigence de capacités minimales N°05 / 2016 pour: ***REALISATION D'UNE ROUTE RELIANT KSOURS ELKEF ELGASBA ET BENI AISSI SUR 1.6 KM***

Les entreprises interessés par le present Avis D'appel D'offres peuvent retirer le cahier des charges auprés du bureau de marche APC de TIMIMOUN contre paiement un montant de cinq mille dinars algerien: 5,000.00 représentant les frais de documentation.

Les offres doivent etre deposeés par porteur au siège de la commune de timimoun Secrétariat général (NIS: 095801099005039N °: ART 010900001002TEL N °: 049904206FAXN °: 049902502)

Les offrers doivent comporter -un dossier de candidature –une offre technique et une offre financière chaque offre est inséré dans une enveloppe fermée et cachéteé, indiquant la reference et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "un dossier de candidature " ou technique' ou ' ' financière'

'les trois enveloppes sont mise dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention siuvante Avis d' appel d'offres national ouvert Avec exigence de capacités minimalesN° 05 / 2016

REALISATION D'UNE ROUTE RELIANT KSOURS ELKEF ELGASBA ET BENI AISSI SUR 1.6 KM

N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'evalution des offres

I-Plis contenant dossier de candidature est composée de :

1- Une déclaration de candidature.
2- Une déclaration de probité.
3- Les statuts pour les sociétés.
4- Copie Certificat de qualification et classification professionnelle activate Principal ou secondaire travaux Travaux public categorie II et plus
5- Attestation d'Activité ou bilan pour les trios dernières années délivrée par le service des impôts.
6- Liste des moyens humains avec Déclaration CNAS + diplômes.
7- liste du matériel réserve au projet avec Assurances et cartes grises pour les véhicules.
8- Attestations de bonne exécution des projets similaire réalisés délivrées par les services contractants.
9- Recu de paiement.

II-Plis contenant l'offre technique est composée de :

1- Une déclaration à souscrire rempli signee et paraphée
2- Cahier de charge mentionner dans la darnier page lu et accepte porte manuel.
3- Memiore technique justificatif rempli,signée et paraphé.

III-Plis contenant l'offre financière est composée de :

4- Lettre de soumission dûment signée et remplie.
5- Bordereau des prix unitaires.
6- Détail quantitatif et estimative rempli signee et paraphée.

IV-DOCUMENT JUSTIFICATIONS

L'attributaire du marché public, doit fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisie, les documents suivants

1- Copie Registre de commerce
2- Copie Extrait de rôle apuré ou échéancier
3- Copie Attestations de mise à jour CNAS-CASNOS apuré ou avec échéancier.
4- Copie Attestation de mise à jour CACOBATPH
5- Copie Casier judiciaire du signataire de la soumission (bulletin n° 03)
6- Copie Carte d'immatriculation fiscale

La durée de préparation des offres est fixée à (15) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans deux quotidiens nationaux au BOMOP, avant (12:00) , le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis candidature, techniques et financiers à (14:30)correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres en séance publique à l'APC salle de reunions les soumissionnaires sont invites à y assister . si ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant .

les offres resteront valides pendant une période de cent cinq (105) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 28/3/2016 / ANEP N° 411 020**

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE AIN-DEFLA

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE: 408015000044007
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

En application des dispositions de l'article 49, alinéa 2 et l'article 125 alinéa 14 du décret Présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la direction des travaux publics de la wilaya de Ain-Defla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés l'avis d'appel d'offre restreint N° 02/2015 et Dans le cadre de l'opération intitulée : travaux de réhabilitation de la branche Ouest d'El Abadia (RN 65 Giratoire Zaouia- CW03) en deux lots

Lots N° 01 : travaux de réhabilitation de la branche Ouest d'ElAbadia (RN 65 Giratoire Zaouia- CW03) sur 4.5 kms.

Lots N° 02 :travaux daménagement des in tersections (micro entreprise)

Paru dans les quotidiens : -En langue Arabe : الوعد en date du 17/03/2015

-En langue Française : le jeune independant en date du 17/03/2015

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financière conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement comme suit :

DESIGNATION DES TRAVAUX	ENTREPRISE RETENUE	Montant en DA TTC	DELAI	Note Technique	Observation
Lots N° 01 : travaux de réhabilitation de la branche Ouest d'ElAbadia (RN 65 Giratoire Zaouia- CW03) sur 4.5 kms	SNC Youcef Achim Et Fils - Chlef NIF: 000002090367432	158.597.010.00	05 mois et 15 jours	74.50	Moins disant
Lots N° 02 : travaux daménagement des intersections (micro entreprise)	ETB DIB HAMZA AIN DEFLA	1.585.350.00	20 Jours	46 .00	Moins disant

Les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant, peuvent déposer leurs éventuels recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Ain defla dans les dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens , en application des dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010 , modifié et complété, portant réglementation des Marchés publics.

NB : Pour les autres soumissionnaires désirant connaître les résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, ils peuvent se rapprocher auprès des services de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Ain defla au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 28/3/2016 / ANEP N° 411 099**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE GUELMA

NIF DTP GUELMA : 097524019047421

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, et notamment, son article 114 et suite à l'avis d'appel d'offres national restreint N°25/DTP/2015 pour l'élimination des points accidentogénes en deux (02) lots séparés –Tranche 2015-

LOT N°01: CORRECTION D'UN VIRAGE SUR LA RN 102 AU PK 27+000.
LOT N°02: TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR SUR LA RN 20 AU PK 86+600.

Le directeur des travaux publics de la Wilaya de Guelma informe les soumissionnaires de l'infructuosité de la procédure de passation de marché pour le motif suivant :

LOT N°01 :« Une seule offre qualifiée techniquement »
LOT N°02 :« Une seule offre réceptionnée »

Le Jeune Indépendant **du 28/3/2016 / ANEP N° 411 109**

Le principe de la consultation publique en Islam



L'Islam considère les musulmans comme formant une nation au sens moderne du terme « Etat ». A cet égard, il les a distingués par des caractéristiques et des éléments constitutifs spécifiques qui furent à l'origine de la grandeur, de la gloire et de la puissance par lesquels s'est toujours distingué l'Etat islamique. Les plus importants de ces éléments constitutifs sont : la fraternité religieuse, la solidarité sociale.

Par Cheïkh Tahar Badaoui

En ce qui concerne la consultation, elle reste un devoir sacré, consacré par le Verset 159 de la Sourate dite « la famille d'Imrân » qui stipule : « C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que Tu a été si clément envers eux ! Et si Tu étais rude, au cœur dur, il se seraient alors, enfuis de Ton entourage. Pardonne-leur donc, et implore pour eux le Pardon (d'Allah). Et consulte-les à propos des affaires ; puis une fois que Tu T'es décidé, confie-Toi donc à Dieu, Allah aime en vérité, ceux qui se confient à Lui. ».

Il importe de souligner qu'au cours de l'histoire, le principe de la consultation, n'avait pas été respecté par des Califes. Les différents pouvoirs traditionnels, par la non observance de cette injonction coranique et d'ailleurs, pour des raisons diverses, avaient introduit, ipso facto, l'arbitraire dans leurs régimes politiques.Cela revient à porter atteinte à un important principe immuable de la philosophie politique qu'est la Shoura, énoncé par le Livre sacré et appliquée rigoureusement par le Prophète, de Son vivant.

Il demandait toujours l'avis de Ses compagnons pour tout ce qui intéresse le commun des mortels dans la gestion des affaires ici-bas et qui ne nécessitent guère l'intervention de la Révélation divine. Ainsi, le Messager de Dieu, Salut Divin Sur Lui, ne manquait jamais de se conformer aux avis judicieux de son noble entourage, souvent en des moments très critiques tels les batailles de Badr, de Ohoud, de Hunein, etc. Vient ensuite, la prescription du Seigneur apportant des éclaircissements appropriés sur la question débattue ou des orientations infirmant la position des humains ou la confirmant

En Islam, la consultation est bien entendu, un des fondements de l'organisation politique. C'est ainsi que tout responsable appartenant à une hiérarchie sociale déterminée se doit de consulter ses collaborateurs et de recueillir leurs opinions sous la base d'une autocritique rationnelle, avant d'entreprendre une action quelconque à caractère temporel ou spirituel.

En matière judiciaire, la règle de la consultation est également en vigueur. Les juges entourés de conseillers choisis par eux ou désignés par l'Etat, recourent à cette procédure quand il s'agit d'éclairer un point de droit en vue de toucher les cas litigieux. Selon le rite malikite, la Shoura est érigée en obligation.

En effet, la Shoura n'est pas un devoir qui se limite aux seules institutions politiques et judiciaires. Elle s'applique dans la vie quotidienne, c'est-à-dire dans les rapports des croyants entre eux. En se consultant mutuellement, ils parviennent mieux à cerner la décision à prendre et à l'affermir, et partant, à faire convenablement le bien et à fuir le mal comme le soulignent maints versets coraniques.

La consultation est un procédé en mesure d'aider, en toutes circonstances, à entreprendre rapidement une action, tout en évitant de tomber dans des erreurs grossières souvent incorrigibles.Elle est effectivement un signe de sagesse, comme l'affirme le Khalife Ali que Dieu agréé son âme : « pas de conseil, pas de sagesse».

La consultation est également un moyen de contrôle exercé par les croyants sur l'autorité. La pratique de cette procédure permet de situer les abus, de redresser les torts et de battre en brèche toute forme d'oppression. Le Prophète disait bien de prêter assistance à son frère même s'il est oppresseur en lui indiquant courageusement les actes injustes qu'il commet et la manière de les corriger.

L'Islam est une authentique démocratie, une démocratie véritable et absolue et non une démocratie à sens unique qu'on exporte ça et là et qu'on impose par la force. Il a assuré aux hommes tous les moyens susceptibles de réaliser une vraie démocratie en permettant au peuple de participer aux décisions politiques le concernant, et en évitant à ceux qui gouvernent de monopoliser le pouvoir et de sombrer dans la tyrannie. C'est la devise sacrée « par le peuple et pour le peuple » : le gouverneur est responsable devant son peuple qu'il doit mener vers les voies du progrès et du salut, le peuple, quant à lui, doit confiance et obéissance à son gouverneur dont il reste le meilleur ami conseiller.

Pour juger de la haute estime accordée et reconnue par les contemporains étrangers aux institutions islamiques, il suffit de se rappeler que sa Majesté le Roi Henri III d'Angleterre, avait envoyé en Turquie, une délégation officielle pour étudier dans ses moindres détails, la justice ottomane, alors entièrement islamique, à l'effet de réviser le système anglais du temps du « Khalifat »..

Le droit et le devoir de consulter s'inscrivent dans le cadre des principes généraux de droit et de morale, consignés dans le Saint Coran et des pratiques et traditions du Prophète Mohammed, Salut -Divin Sur Lui-, le tout constituant la loi suprême en Islam à laquelle est soumise l'ensemble de la communauté islamique y compris le chef de l'Etat. Tous, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, chacun selon ses capacités, de l'application de cette loi dans l'intérêt du peuple et de la nation.

Cette communauté est administrée par un chef suprême, élu par l'ensemble de la population, possédant une grande intelligence, un caractère impartial, une mémoire féconde, l'éloquence adéquate, le goût de l'étude, la force de persuasion, la tempérance, la capacité de surmonter des obstacles avec courage et intégrité, l'amour de la justice, l'obstination sans faiblesse et la fermeté dans l'accomplissement du bien etc… Si l'on ne trouve pas toutes ces qualités dans une seule personne, on recherche deux, trois ou plusieurs personnes qui réunissent ensemble les qualités requises du chef et on leur confiera le gouvernement. Ce serait alors un gouvernement collégial.

Nul souverain temporel n'est autorisé à exercer un pouvoir personnel. De même il ne serait plus en mesure de se faire obéir, si dans les décisions qu'il publie, et de par sa conduite, il ne se conforme pas lui même à cette obligation d'équité, unissant l'ensemble des musulmans. Telle est la recommandation de notre Prophète lui même, rapportée par le célèbre juris-consulte Ibn Taimya à savoir :» Nul n'est tenu d'obéir à un ordre qui le ferait désobéir à Dieu».

Le devoir de consulter est placé à la hauteur du devoir de la prière et d'un devoir non moins important qui est le devoir de pardonner à son prochain. Le Saint Coran, dans le Verset 38 de la Sourate dite « Shoura » rend vivement hommage à ceux qui érigent la consultation dans leur vie courante en un rite cultuel, comme suit :» Ceux qui ont répondu à l'appel de leur Seigneur, pratiqué scrupuleusement la prière, ceux dont toutes les décisions naissent de leur consultation mutuelle et qui dépensent (au service de Dieu) de ce que nous leur avons accordé».

Il s'agit à juste titre du principe institué par le Saint Coran, demandant ardemment à ses fidèles de se concerter en commun dans la gestion des affaires intéressant la communauté. Ce principe d'essence démocratique, fut observé à l'aube de la communauté islamique par notre glorieux Prophète et les quatre premiers califes orthodoxes, que Dieu agrée leur âme.

C'est ainsi que le Calife Omar- que Dieu agrée son âme- donna au rassemblement populaire un aspect administratif des plus salutaires ; ce fut pour lui, la session de la cour d'appel suprême contre ses gouverneurs et ses commandants, et aussi l'occasion d'une consultation publique pour d'importantes mesures envisagées.

A rappeler que dans l'Islam, le sacré et le profane, le spirituel et le temporel vivent en coexistence, et même, en collaboration harmonieuse. Ensuite, ce fut le triomphe du pouvoir plus ou moins absolu des dynasties, tel que l'avait prédit le Prophète auparavant, Salut Divin Sur Lui.

La « Shoura » est à base de fraternité humaine. Cette fraternité en Dieu que le Saint Coran a instituée entre les fidèles et qui s'impose au vrai musulman, comme élément inaliénable de foi. C'est au nom de cette fraternité, d'essence à la fois spirituelle et humaine que tout musulman a le devoir absolu de donner ses avis éclairés, touchant les grands problèmes, relatifs à l'avenir de la communauté.

C'est au nom de cette fraternité que les chefs se doivent de s'entourer de conseillers compétents, de recouvrir à des consultations fréquentes et fructueuses ; ce qui revient, en fait, à instituer une vrai démocratie, la vraie démocratie, celle où seuls, les meilleurs, les plus dévoués, les plus qualifiés, les plus vertueux décident du sort de leurs semblables.

C. T. B.

FRANCE : INSTALLATION D'UN ÉTAT POLICIER (PARTIE 1)

Procédure d'exception sans état d'urgence

Par Jean-Claude Paye (*)



Dans le contexte des attentats revendiqués par Daesh, le gouvernement français procède à une série de réformes visant à accroître considérablement les pouvoirs de la police et de l'administration au détriment de la Justice. Étant entendu que ces réformes sont sans lien avec la prévention de ce type d'attentat qui nécessite d'abord des mesures politiques, la France se dirige vers un régime d'arbitraire.

A une large majorité et quasiment sans débat, l'Assemblée nationale vient d'adopter le 9 mars 2016, le nouveau projet de loi de réforme pénale «renforçant la lutte contre le terrorisme et le crime organisé». Ce texte doit encore passer au Sénat et, étant en procédure accélérée, il ne doit faire l'objet que d'une seule lecture par chambre. Le projet fait entrer dans le droit commun, des dispositions considérées comme relevant d'un droit d'exception. Ainsi, dans le texte transmis pour avis au Conseil d'État, le gouvernement confirme sa volonté de « renforcer de façon pérenne les outils et moyens mis à disposition des autorités administratives et judiciaires, en dehors du cadre juridique temporaire, mis en œuvre dans le cadre de l'état d'urgence ».

UN ÉTAT D'URGENCE SANS ÉTAT D'URGENCE

Bien que les deux textes soient en étroite relation, ce projet de loi ne doit pas être confondu avec la loi du 20 novembre 2015 qui prolonge l'état d'urgence pour une nouvelle période de trois mois, tout en renforçant les restrictions aux libertés privées et publiques, contenues dans la loi de 1955, la nouvelle loi ne s'attaquant plus seulement à des actes, mais également à des intentions. Bien que les dispositions d'exception aient été, de nouveau, prolongées, le gouvernement n'a pas renoncé à réformer la procédure pénale. Il s'agit d'y inscrire des mesures liberticides autorisées par l'état d'urgence, sans que celui-ci soit déclaré. Ce dernier a pour objet de s'affranchir du principe de séparation des pouvoirs, de liquider le pouvoir judiciaire et de concentrer l'ensemble des prérogatives aux mains de l'Exécutif et de la police. Le projet de réforme de la procédure pénale s'inscrit également dans cet objectif. Le texte donne un débouché pénal aux dispositifs légaux d'espionnage des ressortissants français. Comme l'exprime l'exposé des motifs du projet de loi, «l'arsenal de prévention», mis en place par la loi relative au Renseignement, « doit être complété par un volet judiciaire ». Grâce à celui-ci, les renseignements obtenus par les fausses antennes «Imsi-catchers», par la surveillance vidéo, la captation d'image et la sonorisation d'un domicile pourront servir de base à des poursuites pénales.

RENFORCEMENT FORMEL DU PROCUREUR

Le projet de loi renforce les prérogatives du procureur, un magistrat dépendant du pouvoir exécutif. Il s'inscrit ainsi dans une constante de l'action des gouvernements, toutes majorités confondues, celle de réduire le rôle du juge d'instruction, une fonction jugée trop indépendante par rapport à l'exécutif. Il s'agit de le déposséder de l'exclusivité de certains de ses pouvoirs, tel le contrôle des procédures d'enquêtes intrusives, afin de le confier également au procureur de la République.

Dans le texte voté par l'Assemblée nationale, le procureur devient aussi un « directeur d'enquête ». Il conduit les « enquêtes préliminaires », dans le cadre desquelles il a la faculté de renvoyer le suspect devant un tribunal. Ensuite, il porte l'accusation lors d'un procès qu'il a initié. Au four et au moulin, il lui reviendra également de vérifier si les « enquêtes effectuées par la police judiciaire sont bien menées à charge et à décharge ». Dans les enquêtes placées sous la direction du procureur, l'accès au dossier est reporté à la fin des investigations. Ainsi, la personne incriminée, au moment de sa mise en cause, n'a pas les moyens de contester la légalité ou la nécessité d'une technique d'enquête. Au contraire de la procédure liée au juge d'instruction, l'accès au dossier reste non systématique. Afin de «donner de nouveaux droits» au suspect et surtout de pérenniser l'emprise du procureur sur la procédure pénale, le projet de loi introduit une réforme permettant au justiciable d'intervenir dans le processus d'enquête. Ce qui semble aller dans le bon sens se révèle en fait être une perversion du système judiciaire et des droits de la défense.

UNE PERVERSION DU SYSTÈME PÉNAL

Ainsi, le projet de loi introduit une modification majeure du système pénal, le passage d'une procédure inquisitoire, centrée autour du juge d'instruction, à un système qui se rapproche de la démarche accusatoire en vogue dans les pays anglo-saxons. Le texte prévoit d'introduire, dès le stade de l'enquête préliminaire, d'investigations de plus d'un an, un débat contradictoire avec les suspects et leurs avocats. Ces derniers auraient la possibilité de demander au procureur des actes déterminés, tels que des auditions ou des expertises. L'introduction de ces nouvelles procédures fait que, comme aux États-Unis, seules les personnes fortunées seront en mesure de se défendre. D'ailleurs, pour les autres, le projet de loi a déjà prévu de simplifier les modalités de passage devant le juge des libertés et de la détention, afin de pouvoir les juger encore plus rapidement dans le cadre de la comparution immédiate. Aujourd'hui, le procureur, en l'absence de tout comportement suspect et d'infraction, a la faculté d'autoriser préventivement le contrôle d'identité et la fouille de véhicules se trouvant dans un lieu précis et pour une période déterminée. Le projet de loi étend cette procédure à la fouille des bagages, alors qu'actuellement, celle-ci ne peut être autorisée que dans le cadre d'une perquisition. Rappelons que ces inspections ne visent pas nécessairement des personnes suspectes, mais aussi celles qui se trouvent dans un lieu déterminé. L'extension prévue par le projet augmente surtout le pouvoir des forces de l'ordre. Les fouilles auront lieu, non pas parce que les policiers ont l'indice d'un délit, mais simplement parce qu'ils ont le droit de les faire au prétexte qu'ils sont là pour éviter ou rechercher des infractions.

ÉVICTION DU JUGE D'INSTRUCTION

Le procureur de la République dispose ainsi de plus en plus des prérogatives jusqu'à présent réservées au juge d'instruction. Celui-ci est de nouveau écarté par le projet de loi, alors que, en France, il est déjà cantonné dans une petite fraction des affaires. Le juge d'instruction est inamovible : il ne peut pas être déplacé par le ministre de la Justice et ne peut se voir retirer un dossier par sa hiérarchie. En ce qui concerne sa nomination, l'avis du Conseil supérieur de la magistrature s'impose, ce qui garantit également son autonomie. Ce magistrat, dont l'indépendance est statutaire, se voit enlever la spécificité de son action : décider du renvoi du prévenu devant un tribunal et enquêter à charge et à décharge et cela au profit du procureur et de la police judiciaire qui, rappelons-le, dépend non du ministère de la Justice, mais bien de l'Intérieur, indiquant bien, par-là, la primauté de sa fonction de maintien de l'ordre. La surveillance vidéo, la captation d'image et la sonorisation d'un lieu ou d'un domicile étaient aussi, jusqu'ici, réservées aux informations judiciaires confiées à un juge d'instruction. Elles pourront désormais être décidées dès l'enquête préliminaire, après une simple autorisation du juge des libertés et de la détention. Remarquons que l'augmentation des pouvoirs du procureur se fait sans une modification du statut du parquet, lui accordant un minimum d'autonomie vis-à-vis de l'Exécutif. Même la réforme, prévue précédemment par François Hollande, garantissant que le gouvernement nomme les procureurs, après avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature, n'est pas réalisée.

UNE POLICE INCONTRÔLABLE

Dans les faits, le renforcement de la fonction du procureur n'existe que par rapport à celle du juge d'instruction. En ce qui concerne la police judiciaire, le contrôle de ce magistrat reste purement formel. En Belgique, devant la commission parlementaire relative à la mise en place, en 1999, de la police unique, dite «structurée à deux niveaux», les procureurs ont déjà fait savoir que, une fois l'autorisation de l'enquête donnée, ils n'avaient plus le contrôle effectif de son déroulement. Cette réalité est encore plus criante en France. Le Parquet est particulièrement débordé, puisque, peu nombreux, les procureurs ont un pouvoir de quasi-juridiction et traitent la grande majorité des dossiers judiciaires. Les nouvelles prérogatives que lui donnent ce projet de loi ne pourront qu'accentuer leur surcroît de travail et rendre impossible toute surveillance du travail de la police. Cette dernière est en fait la grande gagnante de ces réformes, confirmant ainsi son rôle central dans l'exercice actuel du pouvoir d'État.

UNE POLICE TOUTE PUISSANTE

L'accroissement des pouvoirs de la police est confirmé par l'extension du cadre de la légitime défense pour les forces de l'ordre. Les policiers seront reconnus pénalement «irresponsables» s'ils font feu, en cas «d'absolue nécessité», sur «une personne ayant tué ou tenté de tuer et sur le point de recommencer». Quand on sait qu'il existe déjà une jurisprudence leur reconnaissant la légitime défense pour avoir abattu dans dos une personne en fuite, on comprend que l'objet de cet article est moins de protéger les policiers de poursuites pénales que de signifier aux citoyens qu'ils peuvent être traités comme des ennemis. Un exemple extrême illustre bien cette perspective. La France a été condamnée par la Cour européenne des Droits de l'homme, dans une affaire où la justice avait prononcé une ordonnance de non-lieu vis-à-vis d'un gendarme qui avait abattu de dos une personne menottée s'enfuyant d'une garde à vue. Les forces de l'ordre pourront aussi retenir une personne, même mineure, et hors la présence d'un avocat, même si celle-ci a une pièce d'identité et cela à la condition floue et hypothétique, qu'il y ait «des raisons sérieuses» de penser qu'elle a un «lien» avec une activité terroriste. Une précédente mouture du projet allait encore plus loin, en créant un délit «d'obstruction à la perquisition». Si cet article a été abandonné, il montre bien la volonté du gouvernement de criminaliser toute résistance à l'arbitraire de la police. Cette disposition devait faire taire les protestations, suite aux exactions lors de la vague de perquisitions autorisées par l'état d'urgence. En outre, cette ancienne version du texte indiquait que les policiers pourraient saisir tout objet ou document, sans en référer au procureur. Ainsi, la police aurait été libérée du dernier élément du contrôle judiciaire, celui du procureur, d'un magistrat pourtant directement soumis au pouvoir exécutif.

(*) Sociologue. Dernier ouvrage publié en français : De Guantanamo à Tarnac. L'emprise de l'image (Éd. Yves Michel, 2011). Dernier ouvrage publié en anglais : Global War on Liberty (Telos Press, 2007).

CINGLANTE DÉFAITE DE DAECH EN SYRIE

L'armée arabe syrienne reprend Palmyre

L'armée arabe syrienne appuyée par l'allié russe a infligé une cuisante défaite hier au groupe terroriste Etat islamique (EI) en lui reprenant la ville de Palmyre, et promis de chasser l'organisation terroriste de ses principaux fiefs en Syrie.

Il s'agit de la victoire la plus importante du gouvernement syrien face à l'EI-Daech depuis l'intervention militaire fin septembre 2015 dans le conflit syrien de la Russie, allié indéfectible de la légalité en Syrie incarnée par le président Bachar al-Assad.

Après avoir reconquis Palmyre, les forces gouvernementales n'auront qu'à déloger l'EI de la localité d'Al-Alianiyé, située à 60 km plus au sud, pour reprendre le contrôle du désert syrien et avancer vers la frontière avec l'Irak, contrôlée en grande partie par les terroristes.

«L'armée a réussi sa mission à Palmyre où elle rétabli la sécurité», a indiqué le commandement militaire en annonçant dans un communiqué la reprise de cette ville vieille de plus de 2.000 ans située dans le centre de la Syrie.

Les 20 jours de combats ont coûté la vie à 400 terroristes, «le bilan le plus lourd pour l'EI dans une seule bataille depuis son émergence» dans le conflit syrien en 2013, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), une officine proche du MI6 britannique.

La télévision d'Etat syrienne a montré des images de destructions à l'intérieur du musée de Palmyre, théâtre d'une terrible bataille avec des têtes de statues renversées par terre, le sol couvert de débris et un grand cratère au plafond. Selon une source militaire, les unités d'ingénierie de l'armée ont commencé à désamorcer des dizaines de bombes et de mines à l'intérieur de la cité antique.

Soutenue par l'aviation et les forces spéciales russes ainsi que par le Hezbollah libanais, les soldats de l'armée arabe syrienne ont lancé le 7 mars l'offensive pour reprendre Palmyre à l'EI-Daech qui s'était emparé en mai 2015 de la ville et détruit ensuite une partie de ses ruines classées au patrimoine mondial de l'Unesco. Fort de ce succès, le commandement syrien a affirmé que «Palmyre sera la base



à partir de laquelle s'étendront les opérations militaires contre le groupe terroriste sur plusieurs axes, notamment Deir Ezzor (est) et Raqa (nord)», les deux principaux fiefs de l'EI-Daech en Syrie. Le but est de «resserrer l'étau autour des terroristes, de couper leurs lignes de ravitaillement et de reprendre les territoires sous leur contrôle pour mettre fin à leur existence» en Syrie, a-t-il dit.

Une source militaire a indiqué que les terroristes s'étaient justement «repliés» de Palmyre vers Sokhné, plus à l'est, ainsi qu'à Raqa et Deir Ezzor.

Des combats se poursuivaient dans le secteur de l'aéroport militaire au sud-est de la ville, selon l'OSDH, alors que la quasi-totalité des habitants avaient fui la cité avant l'entrée de l'armée dans Palmyre.

Responsable d'atrocités dans les régions sous son contrôle et de vastes destructions du patrimoine, l'EI-Daech a amputé Palmyre de ses plus beaux temples, ceux de Bêl et Baalshamin, détruits à coups d'explosifs. Il a aussi réduit en poussière des tours funéraires et le célèbre Arc de triomphe.

La perte de Palmyre est la deuxième grande défaite de l'EI en Syrie après celle en janvier 2015 à Kobané (nord) d'où les terroristes avaient été chassés par les forces kurdes appuyées par l'aviation de la coalition menée par Washington.

Palmyre était l'une des principales batailles en cours en Syrie, où une trêve est entrée en vigueur il y a un mois entre rebelles et gouvernement, permettant à ce dernier de concentrer le combat contre les terroristes qui sont exclus de cette cessation des hostilités.

A la faveur de la trêve, un premier round de pourparlers indirects a eu lieu à Genève entre gouvernement et opposition sous l'égide de l'ONU afin de trouver une issue à un conflit qui a fait depuis cinq ans plus de 270.000 morts et créé une grave crise migratoire avec la fuite de millions de Syriens. L'ONU espère un deuxième round autour du 9-10 avril.

M. K. et agences

IRAK

Des milliers de personnes fuient les combats

DES MILLIERS d'Irakiens ont fuis les combats hier dans la province de Ninive, où les forces gouvernementales ont ouvert un nouveau front contre les terroristes du groupe Etat islamique (EI), selon les médias. Des dizaines de familles, transportant parfois des morts et des blessés, ont été accueillies par les forces kurdes après avoir franchi la ligne de front, selon les mêmes sources. Les forces gouvernementales et leurs alliés ont lancé jeudi une offensive majeure pour reprendre la province de Ninive, dans le nord du pays, dont le chef-lieu Mossoul est le principal bastion de l'EI en Irak.

EMIRATS ARABES UNIS

Onze membres d'un groupe radical condamné à perpétuité

LA COUR de sûreté de l'Etat d'Abou Dhabi a condamné hier 11 membres d'un groupe radical à la prison à vie pour avoir projeté de mener des «opérations terroristes» aux Emirats arabes unis et d'y établir un «califat» inspiré du groupe terroriste Etat islamique (EI). Deux membres du même groupe ont été condamnés à 15 ans de prison, 13 autres à 10 ans, deux à cinq ans et six à trois ans, tandis que sept ont été acquittés.

GRÈCE

Rumeurs sur l'ouverture de la frontière avec la Macédoine

DES RUMEURS d'une ouverture imminente de la frontière entre la Grèce et la Macédoine, ont provoqué hier une certaine effervescence dans le camp d'Idomeni et un nouvel afflux de centaines de migrants, au moment où les autorités grecques tentent d'évacuer 11.600 personnes qui y sont bloquées après la fermeture de la route des Balkans vers l'Europe. En fin de matinée, 250 personnes de tous âges se pressaient sur des voies ferrées et le long de la clôture de la frontière en chantant, manifestaient pacifiquement en scandant des slogans sous le regard d'une cinquantaine de policiers grecs équipés de boucliers.

MALGRÉ L'AVANCE DE CLINTON CHEZ LES DÉMOCRATES

Sanders rafle trois nouveaux Etats dans les primaires

LE SÉNATEUR américain Bernie Sanders a largement battu Hillary Clinton lors des primaires démocrates en Alaska, dans l'Etat de Washington et à Hawaï samedi, mais reste toujours largement distancé par sa rivale dans la course à l'investiture à la Maison Blanche.

Les chaînes de télévision américaines ont donné hier Bernie Sanders largement gagnant lors du caucus, réunion d'électeurs votant à bulletins secrets, à Hawaï, avec 71% des voix contre 29% à l'ancienne secrétaire d'Etat pour 25 sièges de délégués.

CNN et MSBNC avaient déjà donné samedi le sénateur du Vermont gagnant à 76% dans l'Etat de Washington, situé dans le nord-ouest des Etats-Unis près de la frontière canadienne, face à sa rivale (24%). Sa victoire a été encore plus éclatante en Alaska, à l'extrême Nord américain, où 16 sièges de délégués étaient en jeu: il était donné gagnant à 79% contre 21% pour Clinton.

Mais pour rattraper et surpasser Hillary Clinton, Bernie Sanders devrait remporter les primaires restantes avec de très fortes majorités. Il a certes obtenu près de 80% des voix dans plusieurs petits Etats, mais de grands Etats à venir lui sont défavorables (New York, Pennsylvanie, Maryland en avril). L'Etat de Washington était le gros morceau de la journée, avec 101 délégués en jeu pour l'investiture démocrate. «Merci, l'Alaska! Ensemble, nous adressons un message, celui que ce gouvernement nous appartient à tous», a tweeté Bernie Sanders, remerciant également les votants de l'Etat de Washington.

«Nous diminuons clairement l'avance de la secrétaire d'Etat Clinton et avec beaucoup de votes à venir ici dans le Wisconsin, nous avons une voie claire vers la victoire», avait-t-il auparavant lancé, sous les cris de «Bernie! Bernie!» de partisans enthousiastes, lors d'un meeting de campagne à Madison, dans le Wisconsin (nord), où aura lieu la prochaine étape de la primaire démocrate. «Il est difficile de nier que notre campagne bénéficie d'une bonne dynamique», a insisté le candidat de 74 ans.

Bernie Sanders a organisé de grands meetings dans trois régions de l'Etat de Washington cette semaine, notamment à Seattle où il a rassemblé vendredi dans un stade de baseball une foule de 17.000 partisans, qui lui ont fait un accueil de rock-star.

«Dites haut et fort que les milliardaires ne peuvent pas tout avoir», a lancé le septuagénaire en ouverture de son discours. «Dites au monde que nous voulons un gouvernement qui nous représente tous», a poursuivi Bernie Sanders qui appelle à une «révolution politique».

Hillary Clinton, 68 ans, n'avait pas réagi pour le moment à ses défaites dans le nord-ouest des Etats-Unis, où la participation a été très forte, d'après les médias locaux.

«Les gens arrivent en traîneau à chien, en surf, en Birkenstock (sandales à l'image baba cool) par milliers vers les sites où se tiennent des caucus aujourd'hui (samedi) en Alaska, à Hawaï et à Washington pour voter en faveur de Bernie!», a tweeté le cinéaste de gauche Michael Moore, qui soutient Sanders.

Seattle, la métropole du Nord-Ouest, et l'une des plus à gauche du pays, se classe première sur 50 villes américaines dans les donations à Sanders par habitant, d'après un sondage publié la semaine dernière.

A ce jour, plus de la moitié des délégués démocrates ont été distribués au terme d'une trentaine de primaires, auxquels s'ajoute l'appui déclaré de près de 500 «super délégués» à l'ancienne secrétaire d'Etat, ces responsables et élus démocrates qui voteront à la convention d'investiture dans quatre mois.

Les semaines à venir seront relativement calmes. Des primaires auront lieu le 5 avril (Wisconsin) et le 9 avril (Wyoming), avant les grands rendez-vous de New York (19 avril) et d'un nouveau «super mardi» le 26 avril dans cinq Etats. La convention d'investiture démocrate se tiendra à Philadelphie fin juillet.

R. I.

TELEX

LE BRÉSIL VA LANCER UNE APPLICATION DE PRÉVENTION POUR LES JO

LE GOUVERNEMENT brésilien compte lancer en mai une application téléphonique en sept langues pour aider les visiteurs à détecter les symptômes du virus Zika pendant les jeux Olympiques de Rio de Janeiro (5-21 août), a annoncé jeudi le ministère de la Santé.
En répondant à quelques questions simples, l´utilisateur sera informé sur les précautions à prendre et orienté, si besoin est, vers les pharmacies ou des hôpitaux les plus proches, grâce à un système de géolocalisation. Le service de prévention, intitulé «Gardiens de la Santé» et disponible sur internet ou en version mobile, existe déjà en portugais. Sa version olympique sera lancée en mai, trois mois avant les JO, dans les six langues officielles de l´ONU (anglais, français, espagnol, arabe, chinois et russe). En plus du diagnostic virtuel, l'application proposera aussi un quiz sur le virus Zika, sous forme de jeu vidéo inspiré des sports olympiques. Lors d'une présentation du dispositif de santé des JO, le ministre Marcelo Castro a rappelé que «le risque de contamination sera considérablement réduit» pendant la période des JO correspondant à l'hiver austral, «en raison de la baisse des températures qui provoque une chute vertigineuse du nombre de moustiques». M. Castro souligne néanmoins que «la situation actuelle reste très préoccupante». «Nous avons déclaré l´état d´urgence sanitaire au Brésil pour la première fois depuis l´épidémie de grippe espagnole, en 1917. Cela montre à quel point nous prenons le problème au sérieux», a-t-il rappelé. Le virus Zika, transmis par le moustique Aedes aegypti, provoque des symptômes grippaux bénins (fièvre, maux de tête, courbatures). Mais il est aussi très fortement soupçonné d'entraîner une grave malformation congénitale du foetus, la microcéphalie (réduction du périmètre crânien, néfaste au développement intellectuel) chez les nouveaux-nés dont les mères ont été contaminées pendant la grossesse.
Le Brésil, qui a recensé plus de 1,5 million de cas de Zika, avait sonné l'alarme en octobre 2015, lors de l'apparition d'un nombre inhabituellement élevé dans le nord-est du pays de cas de microcéphalie. Les derniers chiffres officiels ont confirmé 907 cas de microcéphalie, sachant que les autorités analysent encore 4.293 cas suspects et en ont écarté 1.471.
De nombreuses fédérations sportives nationales et internationales ont manifesté leur inquiétude. Certains pays, comme le Kenya, ont laissé entendre qu´il ne participeraient pas aux Jeux si la situation s´aggravait.

-CONFIRMATION DE 907 CAS DE MICROCÉPHALIE DUS AU VIRUS ZIKA AU BRÉSIL

LE BRÉSIL a enregistré 907 cas de microcéphalie et 198 décès associés à cette malformation, depuis le début de l'épidémie de Zika en octobre dernier, selon des chiffres officiels publiés. Les autorités analysent encore 4.293 cas suspects et en ont écarté 1.471. L'éruption de l'épidémie de Zika et son lien potentiel avec des malformations congénitales a conduit l'OMS à décréter «une urgence de santé publique de portée internationale». Le Brésil a détecté en 2015 une hausse inusitée des malformations congénitales qui endommagent de façon irréversible le cerveau et réduit le développement moteur et intellectuel des enfants dans le nord-est du pays, où le Zika s'est largement propagé l'an dernier. Sur le total des microcéphalies, les analyses faites en laboratoire ont démontré que les mères de 122 bébés microcéphales avaient été infectées par le virus Zika, un chiffre qui ne «représente pas de manière adéquate la totalité des cas liés au virus». Le ministère de la Santé considère qu'»il y a eu infection par le Zika de la plupart des mères qui ont eu des bébés qui se sont vu diagnostiquer une microcéphalie».
Le Brésil, qui compte 1,5 million de cas de Zika, avait sonné l'alarme en octobre 2015, lors de l'apparition d'un nombre inhabituellement élevé dans le nord-est du pays de cas de microcéphalie. Habituellement, le pays enregistre en moyenne 150 cas de microcéphalies par an.

Le centre algéro-US de radiothérapie Varian Systems Algeria officiellement opérationnel

Le centre algéro-américain de radiothérapie Varian Medical Systems Algeria, fruit d'un partenariat entre Cialfarm, filiale du groupe privé algérien ETRHB, et de la firme américaine Varian Medical Systems,est entré officiellement en service à Alger dans le but d'accompagner le plan national de lutte contre le cancer 2015-2019.

Les missions principales de cette société mixte, créée en mars 2015 avec un capital de plus de 416 millions de DA, portent sur la maintenance, la formation et la fourniture de pièces de rechange et de tout autre outil pour assurer un fonctionnement optimal des équipements de radiothérapie, a-t-on indiqué lors de la cérémonie de son lancement officiel. Varian Algérie assurera aussi la gestion de la base logistique de maintenance en Algérie et du centre de formation pour le personnel appelé à opérer les équipements de cette société. Cette nouvelle entité emploie actuellement 16 personnes et dispose d'un espace de stockage de pièces de rechanges et d'un centre de formation. Elle compte dans son portefeuille 11 clients à l'échelle nationale avec 21 accélérateurs de radiothérapie à travers le territoire national d'un capacité de traitement d'environ 800 patients par jour. Les initiateurs de ce projet ont souligné qu'il s'agit d'un partenariat qui concrétise la volonté d'accompagner les efforts des autorités algériennes dans leur programme de lutte contre le cancer. Dans ce sens, le patron d'ETRHB, Ali Haddad, a souligné que Varian Medical Systems Algeria «vient appuyer les efforts des autorités algériennes en matière de lutte contre le cancer, mais aussi apporter une qualité de service accrue aux patients».
«En pensant à la création de ce partenariat, il fut question d'accompagner la politique du gouvernement en apportant le soutien nécessaire à la réussite de la gestion du plan anti-cancer. Nous comptons, de ce fait, renforcer les moyens de lutte contre cette maladie et réduire les soucis de sa prise en charge», a-t-il dit.
Dans un message vidéo projeté dans la salle de cérémonie, le PDG de Varian Medical Systems, Dow R. Wilson, s'est dit «très fier» d'être engagé dans ce projet de partenariat «si important». De son côté, la chef de mission à l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, Mme Ana Escrogima, a estimé que «ce modèle de partenariat reflète les relations grandissantes entre les sociétés des deux pays».



«La réussite de Varian représente un exemple de potentiels pour les sociétés américaines qui investissent en Algérie», a-t-elle ajouté, assurant que ce partenariat algéro-US se traduira par un transfert technologique important au bénéfice des Algériens.
Les Etats-Unis «continueront à travailler étroitement avec l'Algérie en vu de promouvoir des politiques qui facilitent la création des investissements directs étrangers tant nécessaires pour la diversification économique algérienne», a, en outre, affirmé la diplomate américaine. Par ailleurs, la cérémonie s'est déroulée en présence, entre autres, de cadres du ministère de la Santé, des professionnels du secteur de la santé à l'instar du professeur Messaoud Zitouni, en plus du président du Conseil d'affaires algéro-américain (USABC), Smail Chikhoune. A cette occasion, M. Zitouni a présenté les grandes lignes du Plan anti-cancer 2015-2019, indiquant, au passage, qu'un collège d'experts chargé du dépistage du cancer du sein sera installé prochainement.

40 greffes de rein programmées pour 2016 au CHU d'Annaba

QUARANTE GREFFES de rein sont programmées pour l'année 2016 au CHU d'Annaba, a indiqué le directeur de cette structure de santé, le Pr. Abdelaziz Lenkar. Depuis le début de l'année en cours, pas moins de 10 greffes rénales ont été réalisées dans cet établissement sanitaire, a précisé le même responsable, soulignant que ces transplantations ont été effectuées par une équipe médicale du CHU d'Annaba assistée par le staff du Pr. Hocine Chaouch, chef de service de chirurgie thoracique et cardio-vasculaire au CHU Mustapha-Bacha d'Alger. L'opération constitue «un acquis majeur» dans le domaine de la greffe d'organes au CHU d'Annaba a souligné le praticien, soutenant que ces interventions chirurgicales «pointues» contribuent à l'amélioration de la prise en charge des patients souffrant d'insuffisance rénale. Les dons d'organes pour ces opérations proviennent essentiellement des milieux familiaux des patients, a précisé Pr. Lenkar qui a fait état de la programmation de 60 greffes de cornée pour l'année en cours dont 17 d'entre elles ont été déjà réalisées.

SELON UNE ÉTUDE

Méditation et thérapie cognitive soulagent les douleurs dorsales

LA MÉDITATION et la thérapie cognito-comportementale paraissent soulager les douleurs dorsales chroniques, principale cause de handicap aux Etats-Unis, selon une étude clinique publiée dans le Journal of the American Medical Association (JAMA). L'essai clinique, mené par une équipe de recherche menée par le Dr Daniel Cherkin du Group Health Research Institute à Seattle, a porté sur 342 adultes âgés de 20 à 70 ans souffrant de douleurs dans le bas du dos depuis plus de sept ans en moyenne. Un tiers, choisi au hasard, a été traité par la méditation selon une méthode dite de «réduction du stress basée sur la pleine conscience» (Mindfulness-Based Stress Reduction) ainsi que par le yoga. Un autre tiers a suivi une thérapie cognitivo-comportementale qui vise à remplacer les idées négatives et les comportements inadaptés par des pensées positives et des attitudes mieux en phase avec la réalité. Enfin le dernier tiers a été traité avec des médicaments antidouleurs. Ces thérapies ont été prodiguées à raison de deux heures hebdomadaires pendant huit semaines. Après 26 semaines, 61 % des personnes traitées par la méditation et 58 % de celles ayant suivi des cours de thérapie psycho-corporelle rapportaient une amélioration cliniquement significative de leur état, contre seulement 44 % pour celles soignées par les analgésiques (44 %). Les effets ont persisté avec peu de changement pendant une année complète dans les deux premiers groupes. Dans un éditorial publié également dans le JAMA, les docteurs Madhav Goyal et Jennifer Haythornthwaite, de la faculté de médecine Johns Hopkins à Baltimore (Maryland), estiment que «les patients souffrant de douleurs chroniques ont besoin d'options pour les aider à vivre tous les jours avec moins de souffrance et de handicap». Le problème est «d'assurer que ces thérapies psycho-corporelles et par la méditation, dont cette recherche montre l'efficacité, soient accessibles pour ces patients», estiment ces médecins. Ceux-ci pointent le fait que ces thérapies sont coûteuses et ne sont pas prises en charge le plus souvent par les assurances maladies.

7e FÊTE DE L'EAU DE TOUDJA

Chemins, moulins et musée

La commune de Toudja, située en zone montagneuse à 30km à l'ouest de Béjaïa, a accueilli des milliers d'invités, ce samedi 26 mars, pour célébrer sa septième édition de la Fête de l'eau.

De par son histoire, Toudja, un point de ralliement entre El Kseur et Béjaïa, est célèbre pour sa riche ressource hydrique. D'abord, il y a la source, puis l'aqueduc romain de Saldae (Toudja), l'un des monuments antiques les plus intéressants de la circonscription archéologique de Béjaïa qui est lié à un savoir faire séculier, notamment les vestiges d'une multitude de moulins à eau. Ce monument est mondialement connu, il a fait l'objet de plusieurs études publiées depuis le XIXe siècle. Les études sont encore à parfaire et pour le mettre en valeur, l'association Gehimab, en partenariat avec ses homologues de la région, a lancé en août 2008 un projet qui met notamment à contribution des savoirs faires locaux. Dans cette dynamique, il y aura la création du Musée de l'eau en 2005 à Toudja, ce qui est relié à la Maison de l'eau, à la reconstitution d'un moulin à eau et au dégagement d'un chemin de l'eau. Aussi, est-il question d'intégrer l'aqueduc, construit 26 ans avant J. C, dans une dynamique économique de développement durable. La Fête de l'eau demeure certes une attraction pour tous les habitants de la région et même de tout le pays, mais elle rappelle, à chacune de ses éditions, l'importance stratégique pour Toudja et pour tout le territoire béjaoui de valoriser la ressource qui irrigue sans discontinuer des chutes, des ravins, des oueds et des champs, agrémentant, à chaque coulée, un paysage de toute beauté. L'aqueduc de Saldae sert à alimenter la ville de Béjaïa sur une distance de quelque 50 km, il constitue



jusqu'au jour d'aujourd'hui un défi technique et technologique dont les vestiges témoignent encore de l'ingéniosité du système, basé sur un écoulement gravitationnel auquel, il a fallu adjoindre d'autres ouvrages de reprises. Tout au long de ce parcours, il y a l'enchaînement de moulins à eau, de tunnels et de nombre de citernes, leur conjonction ayant permis de distribuer l'eau au profit des soldats romains et de la population béjaouie. La Fête de l'eau, c'est aussi l'insistance à intégrer cette riche ressource hydrique dans un projet de mise valeur touristique. Dans ce sens, les milliers de visiteurs à la dernière édition de cette fête ont visité le musée, appelé à s'agrandir, mais aussi apprécié le chemin des moulins et les jardins de Toudja. Et dans ce cadre convivial, nombreux sont les citoyens de Toudja qui souhaitent qu'un barrage soit construit afin d'exploiter à bon escient l'eau.

M. Rediane

RENDEZ-VOUS AVEC LE CINÉMA COLOMBIEN

Gabriel García Márquez à l'écran

LES CINÉPHILES ont rendez-vous à la Cinémathèque de Béjaïa, du jeudi 31 mars au samedi 02 avril pour apprécier des films de Colombie. Initié par l'association Project heurt's – l'organisatrice des Rencontres cinématographiques de Béjaïa – en partenariat avec la représentation diplomatique de Colombie en Algérie, ce cycle permettra au large de découvrir le cinéma de ce pays en particulier et sa culture en général. Cinq œuvres cinématographiques sont à l'affiche et l'inauguration de cette première manifestation du genre sera effectuée, le jeudi prochain avec un film documentaire. Il s'agit de Gabo (90 minutes, 2015, Espagne) du réalisateur espagnol Justin Weber, une œuvre sur la vie du célèbre Gabriel García Márquez, l'auteur de Cent ans de solitude. Elevé par ses grands-parents dans le nord de la Colombie, l'écrivain a, durant toute sa vie, puisé son inspiration dans ce qui lui est le plus proche, dans ce qui l'a entouré et dans ce qu'il a toujours connu : les superstitions, la pauvreté, la violence et les traditions de la famille et de son village, le Macondo, un lieu loin de tout mais qui est connu aujourd'hui par le monde entier.

M. R

AU PROGRAMME

Jeudi 31 mars. 17h30. Gabo (documentaire) de Justin Weber.
Vendredi 1er avril. 15h. La Sirga de William Vega (drame).
17h. De amor y otro demonios (De l'amour et des autres) de Hilda Hidago.
Samedi 2 avril. 14h30. Porro hecho en colombia (doc) d'Adriana Lucia.
17h. Los viajes del viento (Les voyages du vent/drame) de Ciro Guerra.
*Sous-titrage en français

2e FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE DE BÉJAÏA

Mangas en vedette

UNE CENTAINE de participants étaient présents, ce samedi 26 mars à Béjaïa, à l'ouverture du deuxième Festival international de la bande dessinée, déclinée cette année sous le thème de l'encouragement à la lecture.
Organisée par l'association pour le rayonnement culturel de Béjaïa, la manifestation, outre les lieux d'expositions thématiques, se décline en une multitude d'animation, mêlant à la fois les concours de BD et cosplay, les masters class, la formation, les jeux, avec en filigrane la mise en rapport de tous les passionnés du 9e art, qu'il s'agisse du public, des auteurs, ou encore des libraires et d'autres professionnels. L'événement, rehaussé par la présence de la championne du monde 2007 de Cosplay au Japon, Isabelle Jeudy, brasse large en effet, mais reste essentiellement polarisé sur le cosplay qui est une discipline en pleine développement au niveau national. Il s'agit fondamentalement d'un loisir d'imitation, consistant à reproduire des personnages de bandes dessinées ou de films dont les plus courants s'inspirent de personnages de mangas ou d'animations nippones. Du reste, toute la bande dessinée japonaise occupe le haut du pavé, se déclinant sous toutes ses formes d'expression artistique, notamment les Mangas et leurs dérivés chinois ou coréens. Pour autant, la création franco-belge, à l'instar de celle de Tintin, continue à garder jalousement ses adeptes. Et le cas vaut aussi pour les bédéistes nationaux et les dessinateurs de presse dont le succès est de plus en plus établi. Si l'inénarrable M'Qidèche en reste la référence, une multitude d'auteurs crèvent franchement les « planches ».

APS

SORTIR

TERRE

Les révolutions de la terre et les nouveaux habits de la terre (documentaire, France, Portugal, 2 x 49', 2004). Mercredi 30 mars. 18h30. Institut français d'Alger. Près de 2 milliards de personnes vivent dans un habitat en terre crue. En usage partout dans le monde depuis des millénaires, elle a servi à construire les premières villes connues.

CLOWN

Spectacle Voyage organisé plus par la Compagnie Manicomics d'Italie. Jeudi 31 mars. 19h30. El Mouggar, Alger. Avec Agostino Bossi, Matteo Ghisalberti et Valentino Rossi. Le désir du voyage qui conduit les protagonistes d'un aéroport à une île déserte en rencontrant des animaux étranges et objets bizarres...

PEINTURE

Le plasticien Amor Idriss Dokman expose Une ballade en peinture jusqu'au jeudi 31 mars. Ezzou'art galerie du centre commercial de Bab Ezzouar, Alger.

COM

Com'In Salon de la communication, de l'évènementiel, des arts graphiques et des services. Rendez-vous des professionnels du jeudi 31 mars au samedi 02 avril.11h. Hôtel Le Méridien & Centre des Conventions, Oran.

JAZZ

Trio Laurent Coulondre en concert. Jeudi 7 avril. 19h30. Institut français d'Alger. Avec Laurent Coulondre : orgue et piano,
Jérémy Bruyère : basse et contrebasse, Martin Wangermée : batterie.

LIGNES

Exposition Lignes & Transparence du peintre Hacene Drici jusqu'au jeudi 7 avril de 11h à 18h. Institut culturel italien d'Alger. Dans un jeu de fini et d'infini, entouré d'espaces lumineux où les couleurs à la fois sobres et violentes deviennent complices de construction et déconstruction, le visiteur se laisse plonger.

PRIX

Concours national pour l'obtention du Prix Ali Maâchi autour du roman, de la poésie, du texte dramaturgique et des arts du cinéma. Ouvert aux candidats de moins de 35 ans, jusqu'au vendredi15 avril. Dépôt de candidatures aux maisons de la culture de chaque wilaya ou au ministère de la Culture. Prix décerné à trois lauréats de chaque discipline, le 8 juin : Journée nationale de l'artiste.
Récompense : Certificat de mérite, 500.000 DA, 300.000 DA et 100.000 DA pour les trois premiers respectivement.
Le chanteur Ali Maachi est exécuté le 8 juin 1958 avec deux de ses compagnons, Djilali Bensotra et Mohamed Djahlene.

ECRITURE

Paroles en scène est une résidence d'écriture théâtrale et de création initiée par le département artistique du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, sous la direction du dramaturge et metteur en scène Ziani-Chérif Ayad. Ouverte à tous les intéressés, seuls cinq candidats seront sélectionnés, Prévue à Alger, elle durera trois semaines, à partir du 30 avril. Dossier de candidature : Envoyer avant le 15 avril à parolesenscene.alger@gmail.com:
Présenter un synopsis du projet (sujet et histoire de la future pièce) dans un feuillet, un exemple d'une scène (maximum trois feuillets), un CV.

EQUITATION : MOHAMED BENBERNOU DE MOSTAGANEM REMPORTE LE GRAND PRIX DE SAUT D'OBSTACLES À RELIZANE

LE CAVALIER Mohamed Benbernou de Mostaganem a remporté, samedi soir au centre équestre «Ahmed Benbella» de Relizane, le grand prix de saut d'obstacles. La deuxième place est revenue à Benbrahim Lounis de Zéralda et la troisième à Réda Laid de l'association sportive de la police. Pas moins de 150 cavaliers de 30 clubs du pays ont pris part à cette compétition de trois jours, organisée par le centre équestre «Ahmed Benbella» de Relizane en coordination avec la Fédération équestre algérienne (FEA). Dans une déclaration à l'APS lors de la cérémonie de clôture de cette manifestation sportive ayant drainé un public nombreux, le président de la FEA s'est félicité de la bonne organisation de cette compétition, soulignant qu'elle a pour objectif de détecter de jeunes talents pour renforcer l'élite nationale qui représentera l'Algérie dans les compétitions internationales, en plus de donner l'occasion aux participants de jauger leurs capacités.

VOVINAM / GRAND PRIX D'ALGÉRIE : VICTOIRE DE L'AS SÛRETÉ NATIONALE

Le club de l'AS Sûreté Nationale (ASSN) a remporté la 7e édition du Grand Prix de Vovinam viet vo dao, disputé ce week-end à la salle omnisports de Cherarba, en présence de 50 athlètes, de 22 clubs. L'ASSN a dominé la compétition avec 9 médailles d'or, 1 argent et 1 bronze, devant l'Olympique Bourouba et Mostakbal Oued Semar, ex aequo à la 2e place avec 4 médailles d'or, 2 argent et 2 bronze, au moment où le club local Nedjm Cherarba s'est positionné juste derrière le trio de tête. Les éliminatoires de ce Grand Prix s'étaient déroulées le 18-19 mars dernier, au Complexe de Proximité de Dar El Beïda, en présence de 320 athlètes, représentant 70 clubs, venus des quatre coins du pays. Cinquante (50) athlètes, de 22 clubs, se sont qualifiés pour la phase finale de cette compétition, dont les lauréats ont perçu des primes relativement conséquentes : 50 millions de centimes pour le 1er, 30 millions pour le second et 20 millions pour le 3e.

PLUS DE 600 PARTICIPANTS AU FESTIVAL NATIONAL DES SPORTS AQUATIQUES ET DE MONTAGNE À GUELMA

PLUS DE 600 PARTICIPANTS et participantes issus de 15 wilayas ont pris part samedi à Hammam Debagh (Guelma) à la 1ère édition du festival national des sports aquatiques et de montagne. Le festival d'une journée s'est déroulé sur les trois sites de Hammam Debagh ville, la montagne et sur le plan d'eau du barrage Bouhamdane dans les disciplines de la marche, le vélo, l'aviron, la voile, le parapente et la pêche, selon les organisateurs. Initiée par la direction de la jeunesse et des sports et la ligue de wilaya du sport pour tous, la manifestation a été lancée par la wali Mme Ftama-Zohra Raïs en présence du président de la Fédération algérienne du sport pour tous, El Hadi Messab. Pour Messab, le festival vise à promouvoir un modèle de sport non-compétitif qui insiste davantage sur le développement de la santé physique et mentale des pratiquants avec la contribution à la promotion du tourisme.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE GYMNASTIQUE :

L'Algérie termine à la 2e place, derrière l'Egypte

Les gymnastes algériens Mohamed Abdeldjalil Bourguieg et Mohamed Raghib ont décroché 3 médailles d'or à l'issue de la 4e et dernière journée du championnat d'Afrique des nations juniors et seniors, disputée samedi à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), permettant à l'Algérie de terminer à la 2e place du classement général dominé par l'Egypte.



Bourguieg, déjà sacré au concours général par équipe et au sol, a décroché deux nouvelles médailles d'or en remportant, samedi, les concours des barres parallèles et la table de saut. Le champion algérien qualifié aux Jeux olympiques 2016, a également remporté la médaille de bronze à la barre fixe. «Je suis très satisfait de mes performances dans ce championnat d'Afrique. J'ai réussi à dépasser mes objectifs en remportant 4 médailles d'or, dont celle aux barres parallèles à laquelle je m'attendais pas», a déclaré Bourguieg à l'APS. De son côté, Mohamed Raghib a été sacré à la barre fixe dans un concours longtemps dominé par les deux Egyptiens Islam El Sayed et Ahmed Almaghry. Chez les seniors dames, où les Algériennes ont brillé par leur absence, deux épreuves étaient inscrites au programme de samedi. L'Egyptienne Nada Mohmed s'est imposée à la poutre, alors que sa compatriote Mandy Mohamed a décroché l'or au sol. En juniors, dont les épreuves se sont disputées samedi matin, la compétition a été encore une fois dominée par l'Egypte qui s'est adjugée les 5 médailles d'or misent en jeu lors de cette journée. Au tableau générale des médailles, l'Algérie termine à la deuxième place avec un total de 21 médailles (12 or, 4 argent, et 5 bronze), derrière l'Egypte avec 37 médailles (18 or, 11 argent et 8 bronze). Le président de la Fédération algérienne de gymnastique, Salah Bouchiha, s'est félicité de la réussite de cette 13e édition du championnat d'Afrique de la discipline disputée à Alger, estimant que l'Algérie a réussi à organiser une compétition aux normes internationales. «Je pense que sportivement nous avons largement atteint nos objectifs en décrochant 12 titres africains. Nous avons laissé filer des médailles d'or après la blessure de Farah Boufedane qui aurait pu décrocher encore 3 médailles d'or pour l'Algérie», a souligné Bouchiha. «Concernant le volet de l'organisation, je pense que cette 13e édition est une grande réussite, tant au niveau technique que celui de l'arbitrage. Nous avons enregistré quelques problèmes dont celui du transport lors de la première journée de compétition, mais tout est rentré dans l'ordre par la suite», a ajouté le président de la FAG. Le 13e Championnat d'Afrique de gymnastique, disputé du 23 au 26 mars, a enregistré la participation de plus de 100 athlètes représentant neuf pays
(Algérie, Tunisie, Maroc, Egypte, Afrique du Sud, Congo, Sénégal, Centre Afrique et Namibie) ■

25e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE BASKET-BALL / SUPER-DIVISION «A»

C'est ok pour Sétif, Hussein Dey et Bordj Bou Arréridj en liste d'attente pour le tournoi de l'excellence

CETTE avant dernière étape de la première phase du championnat national de supe division A de basket-ball s'est révélée toute à l'avantage de l'US Sétif. Les Sétifiens en effet dos au mur ont fait tlit dans cette partie haute du tableau où ils ont réussi le parfait coup double du jour. Ils ont non seulement surpris le grand favoris au sacre et leader actuel sans partage le GS Pétroleirs en lui infligeant sa seconde défaite de la saison et surtout composté leur billet pour le tournoi de l'excellence. IL faudra par ailleurs attendre encore jusqu'à la dernière journée pour connaitre le quatrième postulant au dit tournoi dont le vainqueur faut il le rappeler représentera l'Algérie au prochain championnat arabe des clubs. Ainsi le suspens perdurera encore jusqu'à l'ultime round pour le quatrième ticket qui donnera le droit à son auteur de rejoindre le trio de tête et former le carré d'as. Ce sera en fait un duel entre le NAH Dey et l'IRBB Arréridj , les deux co locataires de quatrième rang derrière le leader, le GSP, son dauphin le CRBD Beida et l'US Sétif. Ce dernier s'est offert la palme du jour en s'offrant un coup double , infligé sa seconde défaite au GS Pétroliers et composté son billet pour le carré d'as. Un bel exploit arraché avec un cœur gros comme çà par les camarades de l'excellent Benayad et Chérif.Une victoire que d'aucun ne peut contester aux Sétifiens qui en voulaient plus et qui ont fait montre de plus d'adresse et de maitrise devant un cinq des Pétroliers dans un jours sans et sans pression pour ne pas dire la tête déjà tournée vers le tournoi de l'excellence et les play off. Une défaite sans conséquence sur le classement pour les poulains de Faid qui maintiennent le cap avec trois points d'avance sur le dauphin, le CRBD Beida victorieux à Batna de l'O Batna. Le NAH Dey quant à lui s'est offert une ballade de santé en accrochant une victoire à la NBA à son compteur aux dépens d'une méconnaissable formation du RC Constantine . L'IRBB Arréridj a du sortir le grand jeu pour sa part pour revenir indemne de son déplacement à Skikda où il du batailler fort pour se défaire de l'ABS et rester en course pour le carré d'as. Bonne opération au bas du tableau pour le WA Boufarik qui est allé surprendre l'OMS Miliana et se donner le droit d'organiser sur son parquet le tournoi play down. Victoire sur le fil du rasoir de l'USM Blida devant le NB Staouéli et du PS El Eulma contre la lanterne rouge le COBB Oran. **S.S.**

CYCLISME-GTAC-2016

Le Rwandais Areruya vainqueur final du circuit international de Constantine

LE COUREUR rwandais Joseph Areruya a remporté hier, le circuit international cycliste de Constantine, neuvième épreuve du Grand Tour d'Algérie 2016, devant Abelouache Essaïd (Nasr Dubaï) et Mansouri Abderrahmane (EN Algérie).Joseph Areruya, dont c'est la première victoire dans ce GTAC 2016, a remporté cette épreuve dans le temps de 2h 44' 12'', devançant Abelouache Essaïd (2h 45' 37'') et Mansouri Abderrahmane (2h 45' 54''). Le parcours emprunté par les coureurs au terme d'une course disputée sur un parcours de 105 km finalisé en 15 tours autour du Théâtre de la ville, a été bien étudié et a permis aux spectateurs, présents sur les points de passage tels que boulevard Zighout Youcef, pont Sidi Rached, pont Salah Bey et l'avenue Rabah Bitat, de suivre le déroulement de la course. Ainsi, le coureur rwandais met fin à la suprématie de Nasr Dubaï qui a dominé de la tête et des épaules cette édition 2016 du Grand Tour d'Algérie cycliste. Il y a lieu de noter que de nombreux coureurs se sont plaints auprès des organisateurs du tracé du circuit international de Constantine notamment l'exiguïté de certains points de passage. D'ailleurs, certains ont chuté à l'image du cycliste de l'EN algérienne, Benchita Djillali qui a dû être évacué à l'hôpital où il a été opéré de la hanche. Hier, la caravane du GTAC-2016 a pris la direction de la capitale, pour le déroulement du critérium international de la ville d'Alger, dixième et dernière épreuve du Tour d'Algérie cycliste dont le départ est prévu aujourd' hui à Zéralda.

CAN-2016 DAMES 1er TOUR/RETOUR (ETHIOPIE-ALGÉRIE 1-1) :

Héroïques nos «Fahlattes»



La sélection algérienne dames de football a arraché brillamment samedi , au bout d'un match héroïque, sa qualification au 2e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2016 en tenant en échec à Addis-Abeba l'Ethiopie (1-1) en match retour du 1er tour.

Au moment où personne n'a donné cher de leur peau, les coéquipières de l'excellente Bouheni Benziane Naima, ont réussi à réaliser une véritable sensation face à une équipe d'Ethiopie, soutenue par un public nombreux acquis à sa cause. Comme il fallait s'y attendre, les joueuses locales ont débuté la rencontre tambour battant en acculant la défense algérienne dans ses derniers retranchements, mais sans pour autant inquiéter la gardienne de but Kahina Takenint. Les joueuses du sélectionneur national Azzedine Chih ont tenté de réagir mais leurs tentatives se sont avérées infructueuses et manquaient de lucidité notamment à l'approche de la cage adverse. Les Ethiopiennes ont accéléré sur le champignon à l'approche de la mi-temps ce qui leur a permis de voir leur domination porter ses fruits en parvenant à ouvrir le score à la 34e minute de jeu par Loza Abera, profitant d'une faute de la gardienne algériennes qui a relâché la balle. Désormais à égalité par rapport au match aller (ndlr, victoire de l'Algérie 1-0) le match pouvait basculer à n'importe quel moment à l'avantage des Ethiopiennes qui ont regagné les vestiaires avec la plus petite des marges

Après la pause citron, les Algériennes sont revenues sur la pelouse avec des intentions purement offensives, suite aux consignes tactiques prodiguées par le coach national. Complètement métamorphosées, les Algériennes ont largement dominé les débats lors de cette seconde période, avec en prime une fraîcheur physique qui représentait la hantise de Chih à la veille de cette rencontre. Avec Bouheni en pointe, véritable poison pour la défense éthiopienne l'Algérie a affiché un meilleur visage, certainement la plus belle mi-temps depuis longtemps sous la conduite d'Azzedine Chih. Au moment où la partie s'acheminait vers un nul, l'attaquante d'Abu Dhabi Country Club (Emirats arabes unis) Dalila Zerrouki a surgi telle une diablesse au premier poteau pour tromper la vigilance de la portière adverse Dagmawet à la 86e minute de jeu d'une reprise de tête imparable. Une véritable douche froide pour les Ethiopiennes qui devaient marquer encore deux buts pour se qualifier, mais c'était sans compter sur la Grinta et la détermination des Algériennes qui sont parvenues à préserver le score Jusqu'au sifflet final. Soutenues par une dizaine d'Algériens établis en Ethiopie, venus en compagnie des membres de leurs familles, les joueuses ont fêté la qualification dans une joie indescriptible, des youyous ont même fusaient pour apporter le label algérien à cette belle qualification, amplement méritée. Lors du 2e et dernier tour qualificatif, l'Algérie sera opposée au Kenya qui s'est qualifié sans jouer suite au retrait de la RD Congo. Le match aller se jouera entre le 8 et 10 avril prochain à Alger alors que la seconde manche est prévue entre le 22 et 24 du même mois à Nairobi. La phase finale aura lieu au Cameroun du 19 novembre au 3 décembre 2016. L'Algérie était présente lors de la précédente édition en 2014 déroulée en Namibie, mais elle a été éliminée dès le premier tour

CAN 2017 : Raouraoua exige la qualification dès mardi

LE PRÉSIDENT de la FAF, Mohamed Raouraoua, a indiqué qu'il avait demandé aux joueurs de l'équipe nationale de plier la qualification à la CAN-2017 dès le match de mardi contre l'Éthiopie à Addis-Abeba pour le compte de la quatrième journée des éliminatoires.« À l'issue du match largement remporté contre l'Éthiopie (7-1), je suis entré au vestiaire pour demander aux joueurs d'enchaîner une quatrième victoire de suite dans ces qualifications et décrocher notre billet pour le Gabon dès mardi prochain. On veut être en vacances en juin prochain », a déclaré le président de la FAF à la télévision nationale. L'équipe nationale aura à faire un long déplacement aux Seychelles pour affronter l'équipe locale en début de juin prochain dans le cadre de la cinquième journée. Et comme cette rencontre coïncide avec la fin de saison, le patron de la FAF espère ménager l'ossature de son équipe en vue de l'exercice prochain qui verra l'entame de la phase finale des éliminatoires de la Coupe du monde de 2018. Un challenge sur lequel mise énormément Raouraoua, qui s'est dit très content de la production des Verts face aux Walyas. Par ailleurs, tout indique que l'équipe nationale continuera à recevoir ses adversaires au stade Mustapha Tchaker. Le président de la FAF n'a pas manqué d'ailleurs d'adresser ses remerciements aux autorités locales de Blida et les responsables du stade qui, selon lui, ont bien travaillé pour rendre le stade prêt pour accueillir la rencontre. Même le public de Blida a reçu pour l'occasion les éloges de Raouraoua.

CAN-2017 (qualifications/Gr. J) Ethiopie-Algérie : Echos d'Addis-Abeba

NOURRITURE : Le cuisinier et le vétérinaire de l'équipe nationale se trouvent sur place à Addis-Abeba depuis vendredi pour préparer tout ce qui concerne le manger des Verts pendant leur séjour en Ethiopie. Une grande quantité de viande a été achetée samedi, avant d'être analysée par le vétérinaire qui doit approuver sa qualité.

Résidence : L'hôtel Sheraton Addis, lieu de résidence de l'équipe nationale pendant son séjour éthiopien, est fin prêt pour accueillir les Algériens et un dispositif sécuritaire inhabituel a été déployé à l'entrée de l'enceinte hôtelière. Situé en plein centre-ville d'Addis-Abeba, le Sheraton Addis est de loin le lieu d'hébergement le plus luxueux de la capitale éthiopienne. La Fédération algérienne de football (FAF) a loué tout un étage pour la délégation.

Vedette : Le milieu international algérien de Leicester City (Premier League anglaise), Riyad Mahrez, est une véritable star à Addis-Abeba. Le nom du métronome des «Foxes» est cité partout par les Ethiopiens au moment du passage de l'envoyé spécial de l'APS. Il est vrai que le championnat anglais est largement suivi par les Ethiopiens, ce qui explique la notoriété dont jouit Mahrez.

Pélouse: la sélection algérienne dames a disputé samedi son match face à l'Ethiopie sur une pelouse qui se trouve dans un piteux état, ce qui devrait donner des soucis au sélectionneur national Christian Gourcuff, à 48 heures du match face aux «Walias». Lors du point de presse tenu vendredi soir à l'issue du match de Blida, le coach national a affiché ses appréhensions quant à cette pelouse.

ELIMINATOIRES CAN 2017 (4E JOURNÉE) ETHIOPIE – ALGÉRIE :

Les Verts s'envolent pour Addis-Abeba

LA SÉLECTION algérienne de football s'est envolée dimanche matin à bord d'un vol spécial pour Addis-Abeba, où elle doit affronter demain son homologue éthiopien (17 h heur locale, 15 heur algérienne), pour le compte de la 4e journée des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations 2017 (CAN 2017). Avant leur départ, les hommes de Christian Gourcuff ont effectué une séance d'entraînement au Centre technique national de Sidi Moussa, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site internet. Les Verts, qui devraient débarquer à Addis-Abeba vers 19h30 heure locale
(17h30 heure algérienne), restent sur un festival offensif réalisé contre ces mêmes
Ethiopiens (7-1), vendredi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida, pour le compte de la 3e journée des éliminatoires de la CAN-2017 (groupe J). A la veille de la 4e journée, l'Algérie est en tête de poule avec 9 points, devant les Seychelles et l'Ethiopie, deuxième ex aequo avec 4 points chacun, alors que le Lesotho est bon dernier avec 0 point.

EN : ABOUTRIKA FAIT L'ÉLOGE DES VERTS

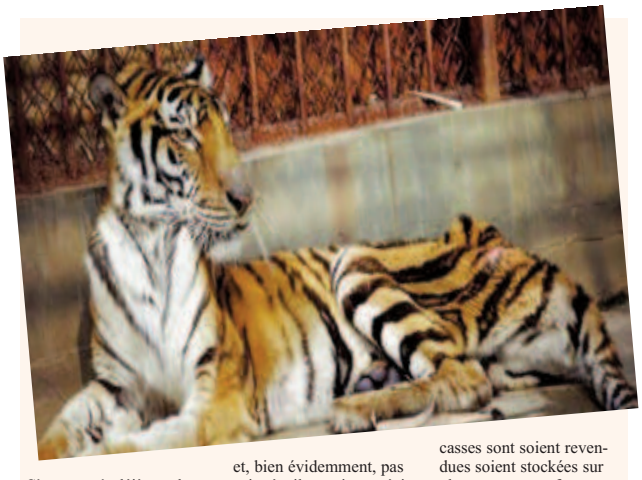
SEPT buts et une cascade d'occasions de but ratées dont un penalty manqué par Yassine Brahimi, synonyme de véritable démonstration de force des Verts face à l'Ethiopie, ont poussé beaucoup de connaisseurs à faire l'éloge des Fennecs. Parmi les commentaires élogieux à l'adresse des Verts, celui de l'ancienne légende des Pharaons d'Egypte, Mohamed Aboutrika, le dernier invité de nos confères du journal sportif El Hadef pour remettre le Ballon d'or à Riad Mahrez. «La sélection algérienne a régalé tout en convaincant. (Elle a pratiqué) un football simple fait (notamment) d'actions individuelles passionnantes, qui servent l'équipe et le collectif. Le tout réuni dessine une sélection forte», a écrit sur son compte Twitter l'ancien attaquant, très respecté, qui s'est récemment rendu en Algérie.

S. S.

UN MATCH DE FOOTBALL EN L'HONNEUR DES ENFANTS TRISOMIQUES À ORAN

UN MATCH de football a eu lieu samedi à la salle omnisports d'Es-Sénia en l'honneur des enfants trisomiques. Organisé dans le cadre des festivités de la Journée mondiale des enfants atteints de trisomie 21 par l'association sportive Nahar El-Youm, présidée par Mourad Boulenouar, ce match a mis aux prises deux équipes du quartier Matlae el-fedjr (Point du jour) d'Oran, en présence d'une cinquantaine d'enfants trisomiques, de leurs parents, des autorités locales et de sympathisants avec cette catégorie. Cette rencontre, qui s'est déroulée dans une ambiance de liesse, a été mise à profit pour rendre un vibrant hommage à Bahloul Ikhlas, une enfant trisomique de l'association culturelle Les Amis de Tinhinane d'Oran, décédé récemment. Des cadeaux ont été offerts aux enfants trisomiques présents, en clôture de cette journée footballistique qui a procuré beaucoup de joie à ces personnes aux besoins spécifiques, et ce dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

DES TIGRES AFFAMÉS EN CHINE POUR FAIRE DU VIN DE TIGRE



Si on savait déjà que les tigres d'Asie était chassés pour leur fourrure, on était un peu moins au courant qu'ils servaient aussi à faire une liqueur interdite baptisée vin de tigre. Ce vin est réalisé à partir des carcasses des tigres élevés en captivité. Et pour éviter de trop grosses dépenses liées à la nourriture et aux soins, les tigres sont affamés. Alors que la Chine comptait plus de 100 000 tigres au début des années 1900, on estime à moins de 3500 la population actuelle. Une chute vertigineuse due aux braconniers. Et malheureusement, les choses ne semblent pas sur le point de s'arranger puisqu'un nouveau scandale vient d'éclater. La plupart des tigres en captivité en Chine vivrait dans des conditions atroces. Affamés, roués de coups et, bien évidemment, pas soignés, ils seraient précipités vers la mort pour une exploitation plus rapide de leur peau, mais également de leur carcasse. En effet, cette dernière sert à fabriquer du vin de tigre. Malgré son interdiction en 1993, cette liqueur est très prisée des Chinois, notamment pour soulager l'arthrite et les rhumatismes. L'organisation britannique Environmental Investifation Agency (EIA) dénonce ces pratiques qui seraient même couvertes par le gouvernement chinois. En 2008, on avait même retrouvé des bouteilles de vin de tigre dans deux zoos du pays. Aujourd'hui, on compte plus de 200 fermes d'élevages de tigres en Chine. Et la plupart des sites pratiquent la sous-alimentation et ne prennent pas la peine de soigner les animaux malades. Les car casses sont soient revendues soient stockées sur place avant transformation. Et quand on sait qu'une bouteille de vin de tigre se vend environ 150 euros, on craint que la pratique ne soit pas prête de s'arrêter. L'un des porte-paroles de l'EIA s'est déclaré choqué par "la position tout à fait paradoxale de la Chine, qui dans un contexte international affiche son soutien à la conservation des tigres sauvages mais qui, au niveau national, encourage la demande et par conséquent le braconnage, est l'une des plus grandes escroqueries jamais perpétrées dans l'histoire de la protection de l'espèce." Les photos qui suivent sont d'une rare violence et nous espérons qu'elles permettront aux autorités compétentes de prendre les mesures nécessaires pour la protection d'une espèce en voie d'extermination.

IL TUE SON BÉBÉ POUR FUMER EN PAIX



Un Belge de famille de 23 ans risque une peine d'internement pour avoir tué son bébé de cinq mois en le jetant violemment dans son parc afin de pouvoir fumer sa cigarette tranquillement.
Les faits dramatiques remontent au 22 mars dernier, rapporte Het Laatste Nieuws. Cette nuit-là, Lofely, une fillette de cinq mois s'était mise à pleurer parce qu'elle avait faim. Son père, Maickel S., l'avait descendue et s'était mis à rouler une cigarette. Énervé par les pleurs du bébé, il l'avait jeté violemment dans son parc provoquant un gros choc à la tête. Selon ses dires, en voyant que la fillette réagissait de manière étrange, il s'était alors mis à la secouer avant de la passer sous l'eau froide. Il avait fini par alerter les secours en s'apercevant que l'enfant ne respirait plus. Le bébé avait été transféré à l'hôpital où l'on avait déclaré son décès peu de temps après son arrivée. Selon le médecin légiste, Lofely présentait de graves lésions au crâne ainsi que de multiples fractures, une morsure à la joue et des signes évidents du "syndrome du bébé secoué". Son rapport indique que le bébé devait avoir été maltraité depuis sa naissance. "Jeter un bébé sans défense dans un parc comme on jette un déchet à la poubelle parce qu'on veut fumer", s'est indigné le procureur de Louvain lors de l'audience ce mercredi. Le magistrat a demandé l'internement sur la base d'un des rapports psychologiques et psychiatriques. "Il est très agressif, antisocial et a un comportement vraiment limite", a-t-il poursuivi. La mère de la fillette risque quant à elle une peine de deux ans de prison. Le tribunal doit se prononcer le 14 Janvier prochain.

UNE INDIENNE ACCOUCHE DE DIX BÉBÉS MORTS-NÉS



Une femme de 28 ans a donné naissance à dix bébés le 15 décembre dernier en Inde. Tous sont morts-nés, relate The Times of India.
Anju Kushwaha, 28 ans a accouché prématurément de dix fœtus dimanche dans l'Etat de Madhya Pradesh, au centre de l'Inde. L'accouchement s'est déclenché à six mois de grossesse chez cette jeune femme qui avait subi un traitement contre l'infertilité, ce qui explique cette grossesse multiple.
Il s'agirait d'un record en terme de nombres de foetus, tout au moins en Inde, depuis qu'un docteur romain assure avoir retiré quinze fœtus du ventre d'une femme en 1971.
Anju, qui réside à 125 km de l'hôpital le plus proche, a délivré les neufs premiers fœtus en chemin. Elle s'est présentée à l'hôpital vers 23h dimanche avec son mari, qui transportait les corps des neuf bébés déjà nés, emmaillotés dans des vêtements. La jeune femme a donné naissance au dixième et dernier bébé vers minuit et demi, décédé comme le reste de sa fratrie.
"Il semble qu'Anju n'ait pas été suivie de manière régulière après être tombée enceinte suite à la fécondation in vitro. Au moins trois foetus auraient pu être sauvés en réduisant leur nombre", explique le Dr Sumitra Yadav, gynécologue. "Les risques de fausse couche, de mortalité infantile et de malformation augmentent à chaque foetus supplémentaire (...)", ajoute le Dr Yadav.

IL TENTE D'ÉCHANGER UN ALLIGATOR CONTRE DES BIÈRES



Un individu a provoqué la stupeur dans un petit magasin en tentant d'échanger un alligator contre un pack de bières. très assoiffé, tentant d'échanger un petit alligator contre un pack de bières ont été filmées par les caméras de surveillance d'un magasin de Floride aux Etats-Unis. Sur cette vidéo, on aperçoit l'étrange individu pénétrer dans l'établissement avec le reptile et le déposer sur le comptoir pour procéder au troc. Mais sans surprise, la vendeuse a refusé la transaction et a immédiatement appelé la police, indique Sky News.
Selon le porte-parole de la police de Floride, l'invidu avait volé l'alligator un petit peu plus tôt dans un parc. Il a été arrêté pour vol, détention illégale et tentative de vente d'animaux sauvages. L'animal, qui n'a pas été blessé au cours de son étrange escapade, a été relâché dans la nature.

UN T-SHIRT QUI NE SE TACHE PAS



Un étudiant américain a inventé un t-shirt révolutionnaire qui ne se tache jamais. Voilà une invention qui réjouira les plus maladroits d'entre nous. Fini la peur de renverser du café ou même du vin sur son t-shirt blanc. Car le tissu du t-shirt Silic, mis au point par Aamir Patel un étudiant américain, est hydrophobe. En résumé tout liquide entrant en contact avec lui glisse sur le tissu et ne laisse donc aucune trace. En outre et contrairement aux autre technologies hydrophobes, le t-shirt Silic est lavable en machine. Selon Aamir Patel, il peut résister à 80 lavages, soit environ deux ans d'utilisation. Pour financer son projet, Aamir Patel l'a lancé sur la plateforme participative Kickstarter. Et le projet semble avoir convaincu les internautes puisqu' il a rapidement récolté les 20.000 dollars dont il avait besoin pour la commercialisation de son t-shirt intachable qui devrait être lancé sur le marché en mai prochain au prix de 35 euros.

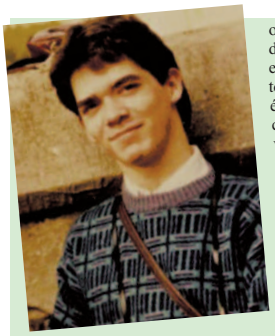
Le saviez-vous

LA BOISSON LA PLUS CONSOMMÉE DANS LE MONDE APRÈS L'EAU !



La plupart des gens croient que le café ou la bière sont les boissons les plus consommées dans le monde, eh bien, ils ont tort.
Le thé est la boisson la plus consommée après l'eau avec environ 25000 tasses de thé chaque seconde selon « Market Research World » soit 3.9 tonnes de thé consommées chaque année dans le monde, le pays qui consomme le plus de thé est l'Angleterre avec 2.2kg par personne et par an. La culture du thé a débuté en chine, qui est maintenant le plus grand producteur de thé dans le monde avec près de 1.5 millions de tonnes par an suivi de l'Inde et du Sri Lanka. C'est la seule boisson servie chaude ou glacée, à tout moment, n'importe où, pour n'importe quelle occasion. Alors, une bonne tasse de thé, ça vous tente ?

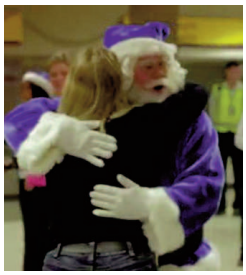
ELLE RETROUVE SON FILS, MORT EN 1988 DANS L'ATTENTAT DE LOCKERBIE



Une Américaine a découvert que son fils, Figurait parmi les victimes de l'attentat de Lockerbie. À l'occasion du 25e anniversaire de l'attentat de Lockerbie, la BBC a rencontré une Américaine à l'histoire troublante. C'est à la suite du décès de son mari en début d'année que Carol King-Eckersley, 65 ans, originaire d'Oregon, a entrepris de retrouver la trace de son enfant, En avril dernier, elle tombe sur Kenneth Bissett, un étudiant de l'Université de Syracuse (Etat de New York). En voyant sa photo, elle n'a aucun doute sur l'identité du jeune homme.

"Je l'ai regardé et me suis dit: "Oh mon Dieu, c'est lui!"", a-t-elle confié à la BBC qui consacre ce lundi soir un documentaire à l'attentat du vol Pan Am Londres-New York qui a tué 270 personnes (259 passagers et membres d'équipage, ainsi que onze villageois), le 21 décembre 1988. Cependant, elle est intriguée immédiatement par un détail. "Je me suis demandée pourquoi une seule partie de sa vie n'était mentionnée, de décembre 1967 au 21 décembre 1988. J'ai réalisé que c'était une page commémorative aux victimes du vol 103 de la Pan Am".

LA GÉNÉROSITÉ D'UNE COMPAGNIE AÉRIENNE POUR NOËL



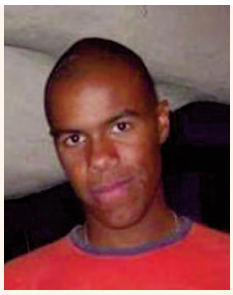
WestJet a décidé de surprendre quelques-uns de ses passagers. Avant d'embarquer, ils ont été invités à scanner leur carte d'embarquement. Ils ont discuté avec un Père Noël à travers un écran de télévision et lui ont fait part des cadeaux qu'ils souhaitaient recevoir à Noël.

Pendant le vol, les employés de l'aéroport du lieu de destination ont rapidement fait les courses avec les listes d'objets cités. Au moment de récupérer les bagages, ce sont des cadeaux étiquetés qui ont fait leur apparition sur le tapis, à la plus grande suprise des voyageurs.

Télévision, GSM, chaussettes et slips, billets d'avion, jouets... Il y en avait pour tout le monde. Le geste a été apprécié par les passagers, encore très émus et surpris: "Vraiment? C'est pour moi?", demande une mère de famille en larmes à une hôtesse.

Emilie, tuée et jetée sur un trottoir: son compagnon prétend l'avoir aidée à mourir





Samedi matin, le corps d'Emilie Tyberghein, 27 ans, était découvert sur le trottoir rue de la Gare à Fexhe-le-Haut Clocher. Il gisait là, ensanglanté et emballé dans des sacs poubelles. Son compagnon, Kevin, est passé aux aveux. Il prétend qu'elle voulait se suicider et qu'il l'a aidée à mourir.

La jeune femme n'a pas été tuée à cet endroit. Vendredi soir, Kevin, 23 ans, était de sortie sur le marché de Noël à Liège. Lorsqu'il est rentré à l'appartement qu'il partageait avec Emilie peu avant 23h, une dispute aurait éclaté, selon ses dires. Les deux jeunes gens auraient alors pris la voiture - une habitude lorsqu'ils se disputaient- et roulé jusqu'à un entrepôt de Bierset, proche du lieu de travail de Kevin.

Là, la dispute aurait repris de plus belle. Kevin aurait administré au moins quatre coups de couteau à Emilie, deux à la gorge, un à la hanche et un dans le dos, selon Sudinfo. Il serait ensuite retourné à Liège chercher des sacs-poubelles pour en tapisser le coffre de sa voiture et emballer partiellement le corps d'Emilie, avant de l'abandonner sur un trottoir.

Samedi matin, Kevin a signalé la disparition d'Emilie, qu'il connaissait depuis sept ans, espérant de la sorte ne pas être inquiété. Il a été interpellé plus tard par la police et entendu toute l'après-midi avant de passer aux aveux dimanche. Selon ses dires, Emilie voulait mourir et il l'aurait aidée à en finir. Mais c'est plutôt la thèse d'une rupture qui n'aurait pas été acceptée par le jeune homme qui se profile. "Tout s'est bousculé dans ma tête, je ne sais pas ce qu'il s'est passé", a expliqué Kevin au cours de son audition. Il a été inculpé d'assassinat et écroué à la prison de Lantin.

Arrêtés pour avoir fait fumer un joint à leur enfant de deux ans



Des parents adolescents, 17 et 18 ans, ont été arrêtés après avoir forcé leur enfant à fumer de la marijuana.

D'après Buffalo News, Jessica Kelsey, George Kelsey et Don Baker, le père de Jessica, ont été arrêtés pour avoir mis en danger l'enfant de deux ans (23 mois).

Le bureau du shérif a indiqué que les trois membres de la famille ont tous "aidé, observé et encouragé" le bambin à fumer. Charles Holder, a expliqué: "Ils ont préparé la pipe à marijuana, l'ont allumée pour le bébé et l'ont encouragé à inhaler… C'est simplement incroyable!" Selon WIVB, la scène aurait été filmée, mais le bureau de la police locale se refuse de commenter.

Le saviez-vous

AU 17ÈME SIÈCLE, ALLER AU JAPON ÉTAIT PUNISSABLE DE MORT !



Beaucoup d'entre nous sont charmés par la culture japonaise et rêvent d'aller au Japon un jour. Heureusement pour nous, nous sommes autorisés à aller au Japon, à tout moment, contrairement au 17ème siècle, puisqu'à cette époque, aller au Japon était punissable de mort. En effet, aucun étranger ne pouvait entrer au japon, et aucun japonais n'est autorisé à quitter le pays sous peine de mort.

Cette politique a été adoptée par le shogunat Tokugawa sous Tokugawa Iemitsu (le troisième shogun du shogunat Tokugawa qui régna de 1623 à 1651). La politique resta en vigueur jusqu'à 1853, et c'est l'arrivée des navires noirs du commodore Matthew Perry qui a forcé le Japon à s'ouvrir au commerce occidental.

ELLE RETROUVE SON DOUDOU PERDU GRÂCE À INTERNET



La mobilisation d'internautes a permis à une petite fille de retrouver "Roar", son ours en peluche oublié dans le train.

Le 13 décembre dernier, Lauren Bishop Vranch a trouvé une peluche abandonnée dans le train en gare de King's Cross à Londres. Voulant le laisser aux objets perdus dans un premier temps, elle a finalement décidé de conserver le doudou et d'entamer ses propres recherches via son compte Twitter afin de retrouver son propriétaire. "J'ai trouvé cet adorable petit gars dans un train de la Côte Est à King's Cross - retrouvons son propriétaire, Twitter!", a-t-elle posté avec une photo de la peluche.

Durant le week-end, Lauren a continué à poster des photos du doudou en balade avec elle à Newcastle, tantôt au pub, tantôt à l'hôtel ou au théâtre.

Sa démarche a visiblement séduit ses followers qui ont retwitté en masse les aventures de son nouveau compagnon, notamment grâce au hashtag #lostbear (ours perdu).

Lauren a ensuite posté une annonce sur la page Facebook "Spotted: on the train" ("Repéré dans le train"). Là encore, les followers ont partagé près de 9.000 fois la photo, ce qui a permis à un papa de signaler qu'il s'agissait de "Roar", le doudou perdu par sa fille Phoebe. "Wow, le pouvoir d'internet et des gens aimables - c'est l'ours de ma fille Phoebe - elle a pleuré tout le week-end et je viens juste de lui montrer la photo et elle est ravie. Mille merci!", a écrit Ben Simpson avant de poster une photo de Phoebe et Roar, prise juste avant qu'elle ne l'oublie dans le train.

Lauren et le papa de Phoebe ont pris contact et Roar a été expédié par la poste dans le Yorkshire où l'attend sa propriétaire.

Le charbon propre : *un mythe sans réalité*

Après s'être fait supplanter par le pétrole au XXe siècle, le charbon redevient lentement, mais sûrement, LA principale source d'énergie primaire depuis quelques années. Même si sa transformation est maîtrisée depuis deux siècles, cette ressource reste de loin la plus polluante parmi les combustibles fossiles, et ce, malgré les recherches et expérimentations sur les technologies du « charbon propre ».

Une régénérescence inéluctable

Quand les industriels américains commencent à généraliser l'exploitation et la transformation du pétrole au début du XXe siècle, beaucoup annoncent la fin de l'ère du charbon, non sans raison. La prédominance de l'or noir sur les échanges commerciaux et la géopolitique du siècle précédent a validé en partie ces prédictions. « En partie », puisqu'à l'approche du XXIe siècle, il est devenu évident que le pétrole ne sera plus pour longtemps la première source d'énergie du globe. Les réserves mondiales connues se dirigent inexorablement vers l'épuisement, une situation que ne risque pas de connaître la houille avant longtemps. Les États décident alors de relancer la filière charbon, l'« énergie du XIXe siècle », peu avant le début du troisième millénaire. Les conséquences sont immédiates.

De 1970 jusqu'au milieu des années 2000, la consommation mondiale a plus que doublé. De 2 208 millions de tonnes, elle est passée à 4 629 millions de tonnes en 2004. Cette dynamique de croissance n'est pas près de s'arrêter, estime l'Agence Internationale de l'Énergie. D'ici 2017, la part du charbon dans la production énergétique mondiale égalera celle de l'or noir. En 2022, le combustible rocheux deviendra à coup sûr la première source d'énergie au monde, une place qu'il occupera longtemps selon les projections des analystes. Le retour au premier plan du charbon, combustible bon marché et facile à exploiter, rassure les esprits craintifs à l'approche du déclin annoncé du pétrole. Le même bouleversement inquiète toutefois bon nombre de consommateurs, en particulier les écologistes, soucieux des répercussions du charbon sur l'équilibre environnemental d'une planète déjà essoufflée.

Le mythe du « charbon propre »

Industriels, chercheurs et dirigeants s'efforcent depuis plusieurs décennies de mettre au point des technologies permettant d'exploiter le charbon d'une manière plus respectueuse de l'environnement. De telles initiatives répondent au besoin pressant de limiter la pollution due aux émissions de particules et de gaz produites par les centrales électriques au charbon. Rien qu'en 2003, ces centrales ont dégagé des gaz polluants équivalents à 6 milliards de tonnes de CO2 dans l'atmosphère. Si rien n'est fait d'ici 2050 – et au rythme de la production actuelle —, cette pollution s'élèvera à 21,1 milliards de tonnes. À ces émissions gazeuses s'ajoutent les poussières, et les particules fines émises lors de l'extraction et du traitement du minéral. Les multiples tentatives pour réduire l'empreinte écologique n'ont donné que très peu de résultats à ce jour. Les prochaines années verront peut-être la naissance de nouveaux procédés, lesquels limiteront la pollution liée au charbon. En attendant, le monde vit une réalité accablante, dans laquelle la matière noire continue de faire des ravages sur l'atmosphère des grands pays consommateurs, la Chine et l'Inde en tête.

Quelles pistes pour avoir du « charbon propre »

Beaucoup continuent néanmoins de croire en un « charbon propre », peu émetteur en gaz à effet de serre et plus respectueux de l'environnement, dans les années, voire les décennies à venir. Ils reposent tous leurs espoirs sur la découverte ou le développement de technologies capables de réduire au minimum la pollution due au charbon. Selon eux, la plus grande urgence consiste actuellement à améliorer le rendement des centrales électriques. Cette idée a le mérite d'être réalisable à court terme. Certains sites de production fonctionnant au charbon aujourd'hui, affichent en effet des taux de transformation qui ne dépassent même pas 40 %. Les politiques et nombre d'écologistes plaident ainsi en faveur de la généralisation de systèmes comme la combustion à cycle vapeur supercritique. Avec ce dispositif, en pleine croissance en Chine, le rendement des centrales à vapeur frôle les 45 %.

Cette performance demeure néanmoins insuffisante, si l'on veut lutter durablement contre la pollution des gaz et des particules émises par les centrales à charbon. Les analystes jugent utile de développer des centrales capables de transformer plus de 50 % du charbon brut en électricité, sans quoi la matière noire ne sera jamais viable d'un point de vue écologique. Les systèmes de captage et de stockage de CO2 sont aussi plébiscités. Il s'agit de dispositifs destinés à récupérer le gaz carbonique produit par une centrale avant qu'il ne se déverse dans l'atmosphère, puis le rediriger dans le sous-sol. Cette technologie reste encore en phase d'expérimentation. Des essais à l'échelle industrielle sont toutefois prévus à partir de 2020. Rien n'indique si ces savoir-faire seront un jour appliqués sur toutes les centrales à charbon en activité. Décidément, le rêve du charbon propre est encore loin de se réaliser.

2100 : pénurie d'eau douce probable pour 40 % de la population ?



Les régions en pénurie d'eau augmentent, la croissance démographique est le facteur dominant dans la raréfaction de l'eau. Toutefois, d'après une grande étude internationale, les changements dans le cycle hydrologique, associés au réchauffement climatique menaceraient plus d'un tiers de la population mondiale en plus que si l'on ne considérait que l'augmentation de la population.

L'or bleu, certains refusent d'adopter cette expression pour qualifier le problème actuel de l'eau douce. Les ressources ne manquent pas, l'eau n'est pas une denrée si rare, elle soufre surtout d'une mauvaise gestion des ressources. En effet, dans certains pays, l'Homme s'est installé malgré les maigres ressources. C'est notamment le cas au Moyen-Orient, ou en Californie. Dans d'autres régions très peu peuplées, l'eau douce abonde. Aujourd'hui, à l'échelle de la planète, 1,6 milliards d'Hommes vivent dans les pays en pénurie d'eau.

La croissance démographique, et les besoins agricoles associés, sont vus comme les principaux facteurs de l'appauvrissement des ressources d'eau douce. Néanmoins, sans l'arrêt imminent des émissions de gaz à effet de serre, on pourrait compter 40 % de personnes en plus en pénurie d'eau d'ici la fin du siècle.

Si l'eau devrait devenir une denrée rare à mesure que la demande augmente, une nouvelle étude menée par une grande équipe internationale rapporte que les changements dans les régimes de précipitation et d'évaporation, associés au changement climatique actuel auront, dans les décennies à venir, un rôle essentiel dans la gestion des ressources d'eau.

Si l'atmosphère se réchauffe en moyenne de plus de 2,7 °C par rapport à l'ère préindustrielle à l'horizon 2100, ce n'est plus 2 % mais bien quelque 10 % de la population mondiale qui habiteront dans des pays où la pénurie d'eau est absolue. En d'autres termes, l'Homme n'aura accès qu'à seulement en moyenne 500 m3 d'eau par an.

Le constat est alarmant, mais très hétérogène. Comme le changement climatique et la répartition des ressources en eau ne sont pas homogènes, nécessairement toutes les régions du monde ne répondront pas de la même façon à la modification du cycle hydrologique. Si l'on en croit l'étude, la Méditerranée, le Moyen-Orient, le sud des États Unis, et le sud de la Chine auront très probablement une diminution prononcée de la disponibilité en eau. En revanche, dans le sud de l'Inde, dans la Chine occidentale et dans certaines parties de l'Afrique de l'Est, l'augmentation de l'humidité pourraient apporter plus d'eau qu'aujourd'hui. Le régime de mousson pourrait s'amplifier et provoquer des événements de précipitations extrêmes.

Plus de pluie entraîne moins d'eau stockée dans les réservoirs

Pourtant les régions plus humides ne verront pas nécessairement leurs réserves d'eau douce souterraines augmenter. Un trop plein d'eau peut provoquer l'engorgement des sols, des inondations, l'arrêt ou le dysfonctionnement des infrastructures liées à l'eau. En somme, des précipitations trop extrêmes seront in fine néfastes pour la gestion des ressources.

D'après l'étude, dont les résultats sont publiés dans les Pnas, la plus importante augmentation de la pénurie mondiale de l'eau pourrait se produire pour un réchauffement moyen de l'atmosphère compris entre deux et trois degrés. Inflation qui pourrait bien être rapidement atteinte s'il n'y a pas d'intervention contre les émissions abusives des gaz à effet de serre.

Ces résultats sont les premiers issus du projet d'inter-comparaison des modèles d'impacts (Isi-Mip).

Comme le projet CMIP pour la comparaison des modèles climatiques, Isi-Mip évalue les simulations des 11 modèles hydrologiques globaux, forcés par cinq modèles climatiques différents. L'équipe, menée par le climatologue Jacob Schewe, du Potsdam Institute for Climate Impact Research, analyse sur quoi ces modèles s'accordent ou s'affrontent. Certains modèles sont encore plus pessimistes, les résultats discutés ici sont une moyenne. Bien sûr, ce ne sont que les premiers résultats.

Il faudra encore améliorer les modèles, en évaluant le plus précisément possible les nécessités futures en eau (agriculture, industrie, énergie….). Mais comparer de la sorte les différentes simulations de modèles permet d'identifier les points critiques : les zones les plus gravement en danger, les besoins grandissant…

COP 21 : Altuglas, un plastique recyclable à l'infini

Durant la COP 21, négociateurs, journalistes et « facilitateurs » se retrouvent pour discuter dans un curieux zoo en plastique. Ce lieu de rendez-vous très fréquenté au Bourget est en effet peuplé de sculptures en PMMA (polymétachrylate de méthyle). Connaissez-vous cette matière, aussi appelée Altuglas ?

En France, selon différentes sources, environ 20 % des matières plastique sont recyclées. On pourrait faire beaucoup mieux, sans doute, mais les polymères ne sont pas si faciles à réutiliser. L'un d'entre eux, cependant, s'y prête particulièrement bien : c'est le PMMA, pour polyméthacrylate de méthyle, ou verre acrylique, plus connu sous ses noms commerciaux : Plexiglas® et, aujourd'hui, Altuglas®.
Ses propriétés sont connues : c'est une matière très transparente (3 mm d'épaisseur laissent passer 92 % de la lumière visible), qui peut donc remplacer le verre, et qui arrête les ultraviolets. Plutôt costaud, il devient hublot pour bateau ou pour avion, feu arrière de voiture ou enseigne lumineuse. Le hublot du bathyscaphe Trieste et le nez transparent du bombardier B17 étaient en PMMA, tout comme l'est la « vitre » du bassin de 10 m de profondeur de l'aquarium de la baie de Monterey, en Californie (épaisse de 33 cm, tout de même).



Des animaux... réutilisables

Le PMMA est un polymère « thermoplastique », c'est-à-dire une matière qui peut être reformée une fois chauffée. L'industrie le produit par exemple en plaques, par coulage ou par extrusion et il est facilement coloré. Son recyclage peut se faire de deux manières. L'Altuglas® peut être simplement fondu pour être ensuite reformé en autre chose. Par un procédé chimique, il est possible de décomposer les macromolécules pour obtenir les monomères, c'est-à-dire le méthacrylate de méthyle. C'est pour cette raison que l'artiste Gad Weil, spécialiste de créations pour des évènements publics (la moisson de blé sur les Champs-Elysées, à Paris, en 1990, c'est lui), s'est lancé dans la réalisation de ce zoo de silhouettes animales pour la COP 21. Planes, transparentes et colorées, ces 140 sculptures bidimensionnelles sont faites de deux plaques tenues par des entretoises ; leurs nuances reproduisent les sept couleurs de l'arc-en-ciel.
Ce bestiaire a d'abord navigué sur la Seine avant d'arriver au Bourget. Le symbole est celui de l'arche de Noé : la nature doit être présente au milieu même des négociations sur le climat. C'est d'ailleurs concrètement ce qu'il se passe : le lieu est devenu un grand classique pour les rendez-vous, les rencontres et les interviews… Les visiteurs, eux, peuvent laisser des messages aux négociateurs de cette COP 21 et des discussions seront ensuite engrangées sur un site Web. Bien sûr, les quinze tonnes de polymère

COP21 : le changement climatique a aussi un impact sur la santé

LA CONFÉRENCE des Nations Unies sur les changements climatiques s'ouvre ce dimanche 30 novembre au Bourget, près de Paris, et se tiendra jusqu'au 11 décembre 2015. Des avancées politiques sont espérées pour ralentir le changement climatique qui a de nombreux effets négatifs sur la santé des populations en affectant la qualité de l'air, les ressources alimentaires, la transmission de maladies infectieuses, le risque d'inondations et d'insécurité.
Depuis le 20e siècle, les émissions de gaz à effet de serre issues des activités humaines, comme le dioxyde de carbone, se sont accentuées : la concentration en CO2 aurait ainsi gagné 30 % en un siècle. Comme ces gaz absorbent les infrarouges, ils retiennent la chaleur dans l'atmosphère et sont à l'origine d'une élévation globale des températures. Ce rythme s'est même accentué au cours des 25 dernières années avec une hausse des températures de 0,18 °C par décennie. Les conséquences sur l'environnement sont multiples : élévation du niveaux des mers, fonte des glaciers, événements météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses. Mais cette élévation des températures a-t-elle un impact sur la santé et, si oui, lequel ?
En octobre 2015, l'OMS a diffusé de nombreuses données sur les conséquences des changements climatiques sur la santé dans le monde. Certes, il peut apparaître quelques avantages, par exemple dans les zones tempérées qui connaîtraient des hivers plus doux. Mais l'organisation internationale alerte surtout des effets néfastes.
En premier lieu, le climat influence la qualité de l'air extérieur et intérieur. Quand les températures augmentent, la concentration en polluants comme l'ozone, qui ont un impact sur les maladies cardiovasculaires et respiratoires, s'accroissent. De plus, l'élévation du taux de CO2 peut augmenter la quantité de pollen produite, tandis que la montée des températures a tendance à allonger cette période de production. Le changement climatique et la pollution renforcent donc les problèmes d'allergies. Les conditions caniculaires favorisent aussi la mortalité cardiovasculaire et respiratoire chez les personnes âgées, comme cela a été le cas en 2003 où 70.000 décès supplémentaires ont été enregistrés en Europe.
Autre conséquence du climat sur la santé : les catastrophes naturelles climatiques ont un impact sur la sécurité des habitations. Ainsi, l'élévation du niveau des mers est une menace, alors que 634 millions de personnes vivent dans une « zone côtière de faible élévation », c'est-à-dire à moins de 10 mètres au-dessus du niveau de la



mer. Les inondations, en plus de détruire des habitations, ont des conséquences sanitaires sur l'approvisionnement en eau douce et sur le risque de transmission de maladies, par manque d'hygiène et par création de sites où pullulent des larves d'insectes vecteurs de maladies comme les moustiques.

COP 21 : en Bretagne, des hydroliennes vont capter l'énergie des courants



LA PREMIÈRE TURBINE du futur parc hydrolien de Paimpol-Bréhat, en Bretagne, s'apprête à s'installer sur son lieu de travail, à 35 m sous la surface de l'eau. Elle sera bientôt raccordée au réseau.

Bientôt une paire de turbines raccordée au réseau

Le 6 novembre, la première hydrolienne bretonne, de l'entreprise Sabella, produisait son courant électrique dirigé vers l'île d'Ouessant. De son côté, EDF, avec DCNS (groupe industriel français spécialisé dans l'industrie navale militaire, l'énergie nucléaire et les infrastructures marines), a étudié plusieurs années un prototype (l'Arcouest) au large de l'île de Bréhat, en Bretagne, dans le département des Côtes-d'Armor, avec deux campagnes d'essais.
C'est désormais un modèle définitif (le PS2), de 300 tonnes, qui attend d'être immergé par 35 m de fond. L'hydrolienne sera amenée par la barge catamaran Triskell à 16 km de Paimpol.
Cet été, un câble sous-marin a été déposé entre le site du parc et l'anse de Launay, à Ploubazlanec. Un deuxième exemplaire, en cours d'assemblage, la rejoindra prochainement pour former le premier parc hydrolien français.
Chacune de ces turbines produira 4 MW à pleine puissance (quand le courant est maximal, donc). On en attend une production annuelle de 500 kWh par hydrolienne, soit 1.000 à 1.500 foyers selon EDF.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
دائرة بجاية
بلدية بجاية

المجلس الشعبي البلدي
مصلحة : م. ت. ش. ق
رقم : 2016/30

إعلان لإعداد شهادة الحيازة

تطبيقا للمرسوم رقم 91/254 المؤرخ في 27 جويلية 1991، قدم السيد :
01- حميتري حمانو، المولود ببجاية في 1977/11/06،
الساكن / بقرية إغيل أوعزوق - بجاية
ملف يتضمن طلب تسليم شهادة الحيازة للعقار التالي :
قطعة أرضية عارية تقع ببلدية بجاية دائرة بجاية ولاية بجاية بالمكان المسمى "بوحوال" قرية تيغليت.
تقدر مساحتها بـ (303.00) م²
يحدها :
من الشمال : طريق
من الجنوب : طريق
من الشرق : ملكية حميتري مبروك
من الغرب : ملكية ورثة بوالخراس أكلي أوعمار
فعلى كل شخص له مطالب أو اعتراضات على تحرير هذه الشهادة أن يقدمها إلى مقر بلدية بجاية مديرية التنظيم والشؤون القانونية لمدة أقصاها شهرين (02) من تاريخ نشر هذا الإعلان.
للإعلان رئيس المجلس الشعبي البلدي

Réf 027/16

AVIS DE DÉCÈS

La famille Kadi, parents et alliés ont la douleur de faire part du décès de leur cher père et grand-père :

Tahar Kadi

Décédé le 23 mars 2016, à l'âge de 84 ans.

Ils prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons

Appel pour assistance à un enfant malade

Une mère désespérée appelle toute âme charitable de lui venir en aide afin que son fils puisse effectuer une intervention chirurgicale à l'étranger dans les plus brefs délais et dont le montant total est faramineux.
Cet enfant est atteint d'un handicap à 100%, il est également asthmatique et déficitaire en hormones et doit aussi avoir une bonne quantité de couches 3e âge à changer plusieurs fois dans la journée.
Quoi qu'il en soit, sa maman possède tous les documents nécessaires qui démontrent la véracité de ses dires.
Toute personne désirant aider cette maman, peut appeler le numéro suivant.

05 52 42 63 00

Dieu vous le rendra !

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**

Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

EPILATION :

ô secours, j'ai des poils incarnés !



Rien de plus agaçant (et de plus moche) qu'un poil qui repousse sous la peau après une épilation. Toutes les solutions pour le déloger pour de bon (sans massacrer sa peau !).

La solution anti-poil incarné

peu importe la technique choisie (cire, rasoir, crème dépilatoire, etc.), faites précéder d'un gommage pour affiner la peau et désinfectez toujours la zone à épiler avant et après. Vous vous épilez à la cire ou à l'épilateur électrique : pendant la semaine qui suit, appliquez quotidiennement une crème aux AHA (Neostrata 10 %). Ne vous acharnez pas sur un poil logé sous la peau, il risque de virer à l'abcès (et vous serez obligée d'en passer par le bistouri). Si c'est récurant, adoptez la solution laser dépilatoire : une séance suffit à faire disparaître le malotru.

Ces 5 aliments de votre quotidien empêchent les cheveux de pousser



1. Les boissons gazeuses

Saviez-vous qu'une canette de coca contient 35 grammes de sucre soit 7 morceaux de sucre dans seulement 33 cl de liquide ? À ceci s'ajoutent des édulcorants et des colorants qui, non seulement ne nourrissent pas vos cheveux, mais en plus les rendent plus secs. Or, plus vos cheveux sont secs, plus la kératine s'abîme et plus ils deviennent cassants.

2. Le poisson à forte teneur en mercure

Évidemment, il ne viendrait à l'esprit de personne de manger du mercure de plein gré. Seulement voilà : nos océans sont de plus en plus pollués par le mercure. Le mercure est notamment émis par les activités humaines comme l'exploitation minière, la transformation de pâte à papier, ou encore la combustion des déchets. Il s'est largement disséminé dans les écosystèmes terrestres et marins, et ce, jusqu'en Antarctique ! Du coup, certains poissons contiennent de fortes concentrations en mercure, et ce sont ces poissons qui peuvent causer une perte des cheveux. L'espadon et le maquereau sont connus pour leur niveau plus élevé en mercure, ainsi que certaines espèces de thon. En revanche, le thon en conserve, le saumon et les crevettes ont un faible taux de mercure.

3. La farine blanche

La farine blanche parfaite pour la confection de pâte brisée. Mais puisqu'on y a enlevé le son et le germe, cette farine ne renferme plus beaucoup de fibres alimentaires ni de vitamines même si elle est souvent enrichie pour compenser la perte de valeur nutritive engendrée par le raffinage. Du coup, à choisir, mieux vaut utiliser de la farine complète. Cette dernière renferme des vitamines et des fibres qui sont indispensables pour éviter les cheveux trop fins ou cassants.

5. Le sucre

Qui pourrait penser que les sucreries s'en prennent à nos cheveux ? Lorsque vous consommez du sucre, vous risquez de provoquer une augmentation de l'insuline qui libère des hormones androgènes en quantité trop importante. Une augmentation de ces hormones peut entraîner une hypersécrétion séborrhéique. Cette hypersécrétion séborrhéique augmente le risque de perte ou de chute de cheveux.

LES RÈGLES D'OR *DU FARD À PAUPIÈRES*



1 / Jouez avec les textures et les nuances : le clair et l'irisé créent du volume, le foncé et le mat permettent de creuser et ombrer le regard.
2 / Votre fard à paupières est multiple. Explorez toutes ses facettes en essayant par exemple de mouiller de votre pinceau pour l'utiliser en liner ou bien en le tapotant sur la bouche pour en faire un rouge à lèvres.
3 / Le maquillage est une question de lumière, n'hésitez pas à changer de couleur en fonction de la saison ou du temps.
4 / Trouvez les couleurs qui vous vont à vous et votre style. Il ne s'agit pas seulement de s'accorder à la couleur de votre iris mais aussi de vos vêtements et accessoires.
5 / Commencez avec une couleur claire sur toute la paupière pour poser une base puis utilisez une couleur plus foncée pour ombrer votre regard.
6 / Le noir est le plus bel allié de la féminité. Veillez à toujours avoir une pointe de noir pour entourer votre regard sur le haut et le bas des cils. Les couleurs sombres (noir ou brun) sont des valeurs sures pour faire ressortir les yeux clairs.
7 / N'oubliez pas qu'un fard à paupières porté seul peut être artistique, mais le mascara est toujours le meilleur allié d'un regard abouti.
Comment faire tenir son fard à paupières ? Appliquez sur votre paupière de l'anti-cernes. Cela assurera une meilleure tenue tout au long de la journée.

Jaunis, striés, dédoublés... *je retrouve des ongles sains !



Ils sont striés

C'est quoi le problème ? Cette déformation apparaît généralement avec l'âge. Cela arrive aussi si on pousse trop fort les cuticules avec un bâtonnet en buis.
Je fais quoi ? On utilise des bases anti-stries et on polit la surface de l'ongle avec un bloc 4 faces (mais pas trop fort, sinon on risque de l'abîmer).

Ils jaunissent

C'est quoi le problème ? L'ongle absorbe les pigments. Même après avoir retiré un vernis, il reste légèrement coloré. Autres responsables : les produits ménagers et le tabac.
Je fais quoi ? On commence toujours par une base. Et, pour déjaunir, on peut tremper les ongles dans un bol d'eau + 1 bouchon d'eau oxygénée.

Ils se dédoublent

C'est quoi le problème ? Les couches de kératine des ongles secs et mous se soulèvent et se séparent.
Je fais quoi ? On trempe l'ongle nu dans un bol d'huile d'olive tiède pendant 5 à 10 min, puis on le frotte avec un demi-citron. S'il est sec, on utilise une base hydratante, s'il est mou, un vernis durcisseur.

Première ride ?



Quand apparaît-elle ? La première, la vraie, apparaît vers 25 ans et touche tous les types de peau. C'est une ridule de déshydratation : le film hydro-lipidique est altéré et la peau asséchée commence à marquer, surtout sur le contour de l'œil. Le terme « première ride » est également utilisé pour désigner les rides d'expression ou dynamiques, liées aux mouvements du visage (lorsqu'on fronce les sourcils, qu'on plisse les yeux...), ou encore les rides chronologiques, qui commencent à apparaître vers la trentaine, car le collagène n'est plus synthétisé de manière qualitative

Qu'est-ce qu'on fait ? La bonne nouvelle, c'est que tant que les rides ne sont pas creusées, elles sont réversibles. D'où l'importance de prendre soin de sa peau en prévention et de choisir des actifs

Poulet m'chermel

Ingrédients

-2 poulets.
-3 oignons.
-2 gousses d'ail écrasées.
-10 brins de persil.
-10 brins de coriandre.
-1 pointe de safran.
-1 cuillerée à soupe de jus de citron un citron confit.
-1 cuillerée à soupe de piment doux.
-1 cuillerée à café de cumin.
-huile.
-Sel.
-Poivre

Les Étapes

Dans une cocotte faire revenir à l'huile les poulets entiers (ou en morceaux) avec leur foies et gésiers,les oignons émincés,l'ail pressé,le safran. saler,poivrer, et mouiller de 3 petits verres d'eau.laisser mijoter à feu moyen 30 minutes ,à couvert,en retournant de temps en temps les poulets. Ajouter le piment,le cumin,la coriandre et le persil hachés et le citron confit émincé.Faire cuire encore 15 minutes.En fin de cuisson,verser le jus de citron. Bien mélanger et laisser mijoter encore quelques minutes,pour que la sauce soit onctueuse.



Galette au pommes de terre et épinards

Ingrédients

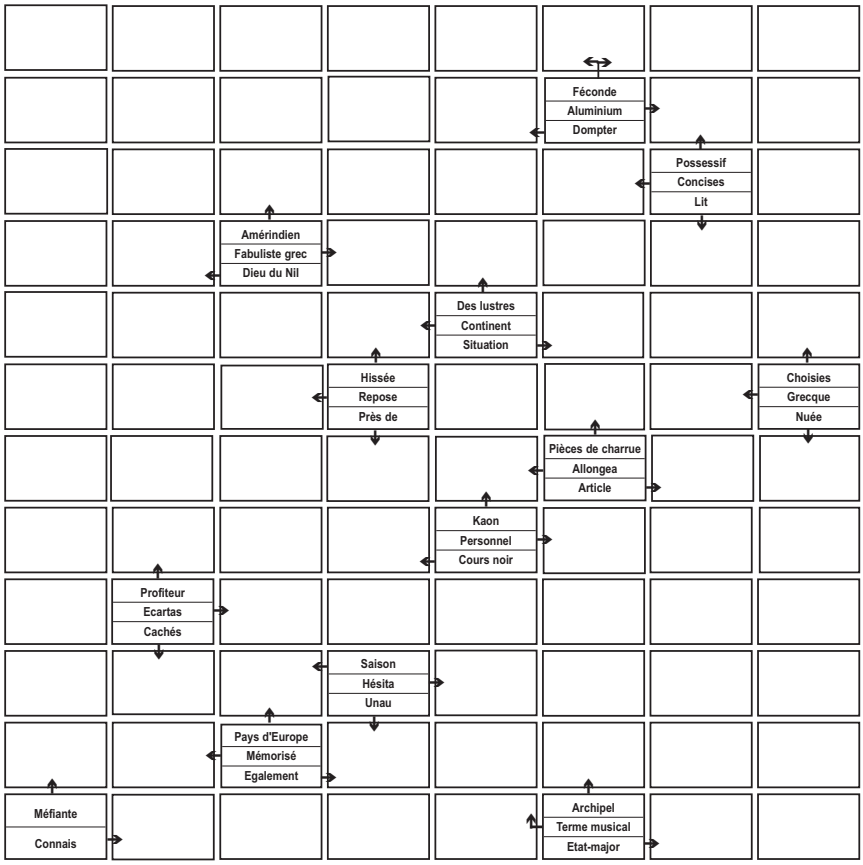
- 4 pommes de terre épluchées
-1 cas d'huile d'olive
- 1 oignon haché
- 350 g de viande haché
- épinards hachées
- 6 oeufs
- 1/2 verre de lait
- 1/2 verre de fromage râpé

Les Étapes

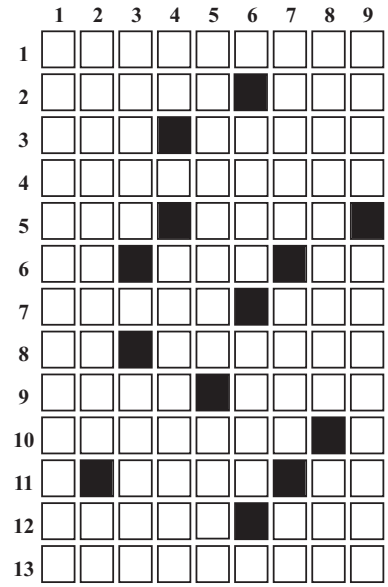
Coupez les pommes de terre en petits morceaux, faites cuire dans de l'eau bouillante et salé.
Dans une poêle mettez l'huile, ajoutez l'oignon haché, faites dorer 5 min, ajoutez la viande haché, laisser cuire, ajoutez les pommes de terre les épinards hachés, mélangez bien.
dans un petit bol, mélangez le lait et les oeufs et versez le tout, laissez cuire sur feux doux.
saupoudrez de fromage râpé et faites entrer au four quelques minutes et servez chaud.



Mots fléchés n° 1405



Mots croisés 9/13 n° 1405



HORIZONTALEMENT

I. Peau de mouton - 2. Forme de salut - Assemblée internationale - 3. Chambre - Troupe de cabots - 4. Particulières - 5. Temps de bronzer - Feuilletées - 6. Possessif - Ile française - Tantale - 7. Inflammation d'un organe - Bouquines - 8. Non plus - Convois ferroviaires - 9. Accepte - Fondement - 10. Récites avec peine - 11. Se révolter - Marque de surprise - 12. Courtes remarques - Petit terrain - 13. Jupe ou douche.

VERTICALEMENT

1.Sorte de cagoule - 2. Transformation - Langue - 3. Brise passagère - Vin de liqueur - 4. Pour montrer du doigt - Moins importants - 5. Rabaisser - Site hanté ? - 6. Elles coulent de sources - Ria - 7. Mollusque comestible - Garrottas - Paresseux - 8. Boyaux - Graines alimentaires - 9. Désertes - Tarie.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1404

Horizontalement

-VERITES
TARA - ROI
RU - MAINT
ATTISE - U
URE - PERE
MERLE - AS
AERA - BP -
T - ERRAIT
IL - DOTER
SIRES - RU
ETA - ERES
RATE - EST

Verticalement

-TRAUMATISER
VAUTREE - LITA
ER - TERRE - RAT
RAMI - LARDE - E
I - ASPE - ROSE -
TRIEE - BAT - RE
EON - RAPIERES
SITUES - TRUST

SOLUTION N° 1404

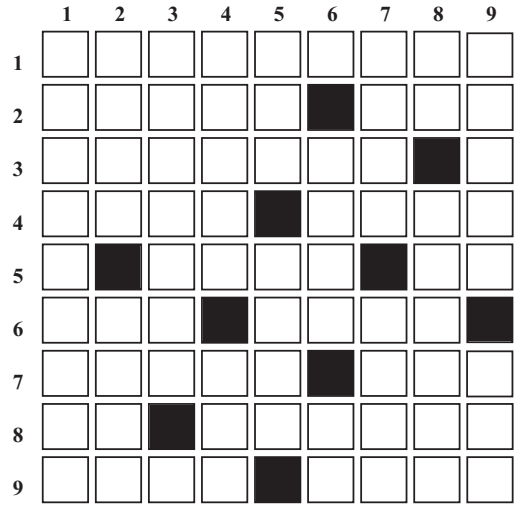
HORIZONTALEMENT

COMMENTER
ARIAS - OPE
VAR - SUCAS
ATOMES - VS
LOTO - EGEE
CROULER - N
AINSI - ILS
DO - SABLE -
E - PESO - ST
SEL - SAUTA
- COTE - SAS
ORME - PANS
PUBLICITE

VERTICALEMENT

CAVALCADES -
OPORATORIO -
ECRU
MIROTON -
PLOMB
MA - MOUSSE -
TEL
ESSE -LIASSE - I
N - USEE - BOA -
PC
TOC - GRIL -
USAI
EPAVE - LES-
TANT
- RESSENS -
TASSE

Mots croisés 9/9 n° 1405



HORIZONTALEMENT

1. Faire quelque chose avant la date fixée - 2. Talus - Amérindien - 3. Commanditaire - 4. Chef - Considéra - 5. Carapace d'oursin - En bas de pli - 6. Cri de douleur - Ville allemande - 7. Sortis - Légumineuse - 8. Titane - Jeu de cartes - 9. Gogo biblique - Précèdent les autres.

VERTICALEMENT

1. Hypothétique - 2. Insecte des étangs - Déesse égyptienne - 3. Distances assez longues - 4. De la nature du feu - Roi de comédie - 5. Pour montrer - Située à l'étude - 6. Fait un choix - Bouquiné - 7. Immaculée - Gaz d'enseigne - 8. Agent de liaison - Sorte d'alfa - 9. Collation - Possessif.

SOLUTION N°1404

HORIZONTALEMENT

EFFARANTS
PERSEVERE
ALI - PETON
REVER - SUS
P - OMIS - BU
ILLISIBLE
LAIS - CIEL
LITEE - SEL
ETE - THESE

VERTICALEMENT

EPARPILLE
FELE - LAIT
FRIVOLITE
AS - EMISE
REPRIS - ET
AVE - SIC - H
NETS - BISE
TROUBLEES
SENSUELLE

soduku 134

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

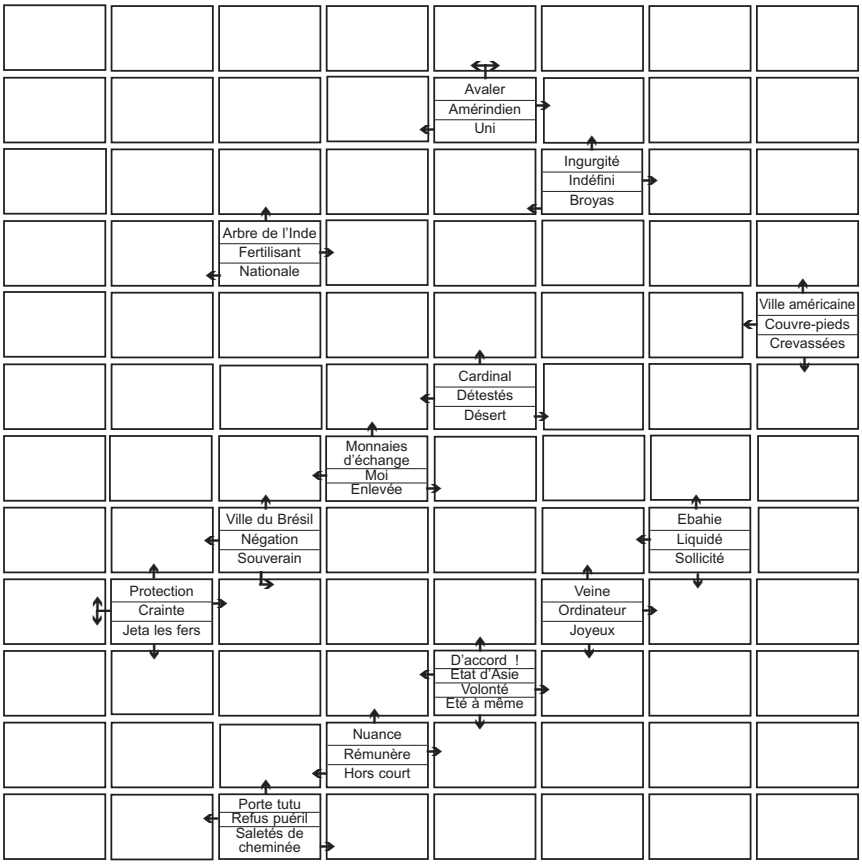
3			8				9	
	1	8			9			4
4			2	6		8	3	
6			7		3			
			6			5	2	
	4	5	1					3
		7		1				9
		1		7	6	3	8	
2	3		9					



Solutions

7	9	5	1	2	4	8	6	3
4	6	2	9	8	3	5	1	7
8	3	1	7	5	6	4	9	2
6	1	8	5	4	2	7	3	9
2	7	4	3	9	8	6	5	1
3	5	9	6	7	1	2	4	8
1	2	7	4	6	9	3	8	5
9	8	6	2	3	5	1	7	4
5	4	3	8	1	7	9	2	6

Mots fléchés n° 1468



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1467

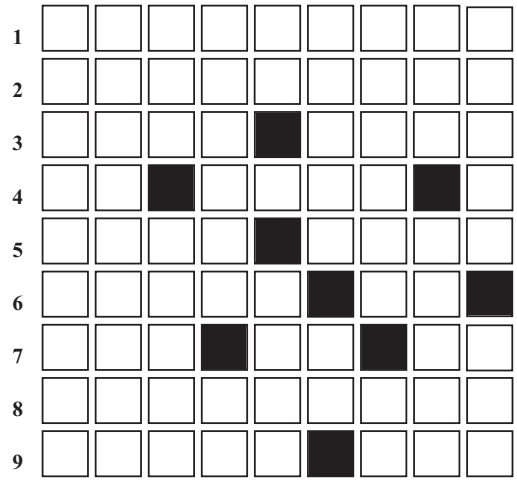
Horizontalement

– PILOTEE
BERET – RN
OR – PERIR
UMAR – ANA
LITEES – Y
EST – VASE
VERSE – CR
ESAU – AI –
R – PIEGES
SIESTE – K
EN – SENTI
SOLE – TAS

Verticalement

– BOULEVERSES
PERMISES - INO
IR – ATTRAPE – L
LEPRE – SUISSE
OTE – EVE – ETE –
T – RASA – AGENT
ERIN – SCIE – TA
ENRAYER – SKIS

Mots croisés 9/9 n° 1468



Horizontalement
1. Rendra sain – 2. Actions d'usiner sur une machine – 3. Abattue – Panoramas – 4. Rigolé – Pesa l'emballage – 5. Parti – Solipèdes – 6. Fermée – Agent de liaison – 7. Ne divulgua pas – Eté à même – L'or au labo – 8. Donnerais les couleurs de l'arc-en-ciel – 9. Très éprise – Venue parmi nous.

Verticalement
1. Qui a la propriété d'attirer – 2. Tache morale – 3. Exsude – Partager un terrain – 4. Os de poisson – Mémorisé – 5. Dans le vent – Rapière – 6. Désola – Ville de fouilles – 7. Reptile saurien – Pige – 8. Brame – Consolide – 9. Basé – Elimé.

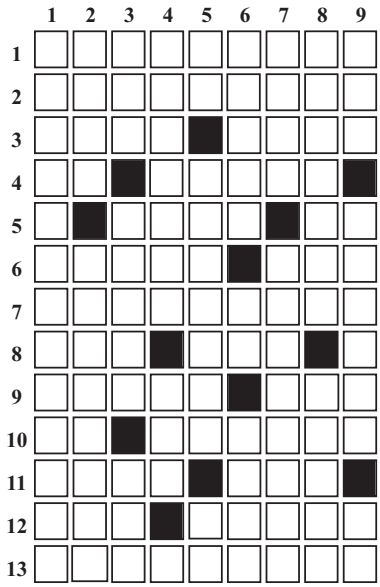
SOLUTION N° 1467

Horizontalement
BLAFARDES
RATIBOISA
OGRESSE – U
CUIR – STAR
ANA – REER –
RAUQUE – RU
DI – UT – NES
ERRA – IOTA
RENIFLEES

Verticalement
BROCARDER
LAGUNAIRE
ATRIAU – RN
FIER – QUAI
ABS – RUT – F
ROSSEE – IL
DIETE – NOE
ES – ARRETE
SAUR – USAS



Mots croisés 9/13 n° 1468



Horizontalement
1. Débrouillées – 2. Neutre – 3. Abattre – Distincts – 4. Dans la gamme – Fournisseur de duvet – 5. Infus – Signe de soulagement – 6. Appuyée – Compagne d'Adam – 7. Rosacées – 8. Mont grec – C'est explosif – 9. Suite de noms – Homme avare – 10. Entre deux lisières – Genre – 11. Célèbre Troyen – Affaibli – 12. On ne le frappe plus – Fermer – 13. Relative à l'amour physique.

Verticalement
1. Guère ouvertes – 2. Vante – Séance du tribunal – 3. La première page – Boîtes à Moujiks – Ces hommes – 4. En forme de coque – Eminence du golf – 5. Sujet de Conversation – Aberrants – Démonstratif – 6. Femme stupide – Au goût du jour – On le passe par la tête – 7. Roi légendaire athénien – Niveau intermédiaire – 8. Empêchement – Aiguisé – 9. Possessif – Ne sait quel parti prendre – Avant la qualité.

SOLUTION N° 1467

Horizontalement
CARGAISON
AMERS – OBI
NOTA – ALTO
UNIVERSEL
L – NEVE – NO
ANE – INDUS
RE – OTEES –
– VE – EST – D
SECHE – ROI
TUAI – BURE
O – LEVAINS
UTE – ENTEE
TUEUR – ERE

Verticalement
CANULAR – STOUT
AMON – NEVEU – TU
RETINE – ECALEE
GRAVE – O – HIE – U
AS – EVITEE – VER
I – ARENES – BAN –
SOLS – DETRUITE
OBTENUS – ORNER
NIOLOS – DIESEE

SODUKU 197

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

5			9			1		
8					6		3	
			2	3				
	4	6			9		5	
3								1
	7		3			9	6	
				4	3			
	1		7					6
		7	6		8			4

SOLUTIONS

6	2	4	3	1	8	7	5	9
1	3	7	9	4	5	6	2	8
5	8	9	2	7	6	1	3	4
8	4	2	6	9	7	5	1	3
9	5	6	1	3	2	4	8	7
7	1	3	5	8	4	9	6	2
3	9	8	4	6	1	2	7	5
4	6	5	7	2	3	8	9	1
2	7	1	8	5	9	3	4	6

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.55 : COMMENT NE PAS DOUTER ?

Téléfilm avec Victoria Abril, Lucie Lucas...



Le médecin de l'hôpital avertit Jérôme et Clem qu'ils vont faire l'objet d'une enquête sociale pour s'assurer que leur fille Emma ne subit pas de violences à la maison. Caro demande à Xavier de ne pas être dur avec son gendre au travail, pour ne pas lui ajouter un stress supplémentaire. De son côté, Lucas est furieux en apprenant que Dimitri, qui vit toujours au Canada, a une petite copine.

21.00 : RIZZOLI & ISLES

Série avec Angie Harmon, Sasha Alexander...



Contactée par le gouverneur du Massachusetts pour valider le décès d'une vieille dame millionnaire atteinte d'un cancer, Maura constate que sa mort est suspecte. La police enquête sur les fils de la victime qui pourraient l'avoir supprimée par cupidité. Polly, la femme de ménage de la victime, avoue avoir aidé la vieille dame à se suicider en douceur grâce à une surdose de morphine. Angela s'implique plus que de raison dans la grossesse de sa fille.

20.55 : Tant de belles choses, Françoise Hardy



SPECTATEURS

Tant de belles choses, Françoise Hardy En 2004, à la suite de problèmes de santé, Françoise Hardy enregistre l'album « Tant de belles choses », dans lequel elle exprime son amour de la vie. À cette occasion et sur le ton de la confidence, la chanteuse évoque ses souvenirs d'enfance, son parcours et sa relation fascinante avec Jacques Dutronc. En quarante ans de carrière, sa voix inimitable traverse les époques en gardant son originalité. Auteure de quelques-uns des plus beaux textes de la chanson française, elle a toujours su s'entourer des meilleurs collaborateurs. Dans ce documentaire, elle se raconte, avec les témoignages de Jacques Dutronc et de Thomas Dutronc, leur fils.

20.55 : TOP CHEF

TÉLÉRÉALITÉ - 1 saison / 127 épisodes



Philippe Etchebest a convié les cinq candidats encore en compétition dans son nouveau restaurant à Bordeaux. Il leur a préparé un menu afin de leur faire découvrir son concept : une brasserie utilisant des produits très simples mais sublimés par sa technique de meilleur ouvrier de France et de chef doublement étoilé. A la fin du repas, il demande aux cuisiniers de proposer leur interprétation du steak-frites-salade. La meilleure assiette voit son auteur directement qualifié pour les quarts de finale. Puis les quatre autres relèvent le défi du chef trois étoiles Pierre Gagnaire : réaliser un plat de cabillaud mettant en valeur la saveur amère. Enfin, les deux derniers participants se départagent en créant une recette originale autour de la pomme.

TV5MONDE

21.00 : Berlin Telegram



TÉLÉFILM DRAMATIQUE - Belgique - Allemagne - France (2012)

Berlin Telegram Auteur compositeur interprète, Leïla exerce ses talents de chanteuse à Bruxelles. Sa vie s'arrête le jour où Antoine, son petit ami, lui annonce brutalement qu'il la quitte pour une autre. Déterminée à rebondir, Leïla fuit la Belgique, la caméra à l'épaule, pour s'installer à Berlin où, peu à peu, elle pose les bases de sa propre reconstruction.

21.00 : TUNNEL

Série avec Clémence Poésy, Stephen Dillane...



Le corps de Robert Fournier, porteur d'un virus hémorragique virulent, a été trouvé devant le commissariat de Calais. Karl et Elise subissent la pression du MI6 qui enquête également sur le gang de Koba. Les services secrets britanniques demandent aux deux policiers de partager toutes leurs informations. En outre, ils leurs interdisent d'approcher Vanessa Hamilton qui était chargée de trouver des prostituées pour les criminels.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:53	12:34	16:06	18:52	20:11
CONSTANTINE	04:58	12:39	16:11	18:56	20:15
ALGER	05:12	12:53	16:25	19:11	20:30
OUARGLA	05:10	12:44	16:15	19:00	20:14
CHLEF	05:19	13:00	16:32	19:18	20:35
MOSTAGANEM	05:25	13:05	16:37	19:22	20:40
ORAN	05:28	13:07	16:39	19:25	20:43

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5435 - LUNDI 18 JOUMADA AL THANI 1437

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	20°	10°
Oran	23°	10°
Constantine	23°	9°
Ouargla	32°	9°

TIZI OUZOU

LE THÉÂTRE À LA RECHERCHE DE SON PUBLIC

La journée internationale du théâtre, fêtée tous les 27 du mois de mars, a été hier à Tizi Ouzou l'occasion pour les intellectuels et les professionnels du 4e art de discuter sur la possibilité de ramener le public au théâtre. Un lieu culturel déserté depuis belle lurette.

C'est dans cette perspective que d'aucuns saluent l'initiative du directeur du théâtre régional Kateb-Yacine, Farid Mahiout, d'avoir organisé une conférence de presse à laquelle ont été conviés deux spécialistes du théâtre, l'archéologue et historien du théâtre El Hachemi Aït-Aïssa et le dramaturge et chroniqueur à la radio de Tizi Ouzou Nourredine Aït-Slimane.

Les conférenciers seront rejoints plus tard à la tribune par la grande figure du théâtre et du cinéma algériens Saïd Hilmi, et Mme Nabila Goumeziane, directrice de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri. C'est El-Hachemi Aït-Aïssa qui entamera cette conférence par un aperçu historique du théâtre, tout en expliquant ses rôles et son ancrage dans les sociétés du monde.

L'intervenant citera les grands moments du théâtre dans la Grèce antique. Avec ses vastes connaissances en histoire, El-Hachemi Aït-Aïssa citera des personnages légendaires comme Aphrodite, la déesse de l'amour, et autres personnalités réellement historiques comme Aristophane et Phileas. Dans ce même contexte, l'historien du théâtre mettra en exergue les principes philosophiques mis en avant à cette époque lointaine par les auteurs et dramaturges à travers des œuvres théâtrales.

A cette époque où les sociétés étaient phallocrates, Aristophane a imaginé, à travers une œuvre théâtrale, une société où l'homme était au foyer et la femme dans le rôle de gestionnaire. Autrement dit, l'imagination de l'auteur a porté sur l'inversement des rôles. De la sorte, selon El-Hachemi Aït-Aïssa, Aristophane dénonçait la violence des hommes qui guerroyaient à longueur d'année. Concernant l'Algérie, le conférencier a révélé que le théâtre y est implanté depuis plus de dix mille ans.

Des dessins rupestres et des hiéroglyphes en témoignent encore. Et de fil en aiguille, le conférencier en est arrivé à l'époque contemporaine. Cours dans les années 1960 – 1970, a déclaré El-Hachemi Aït-Aïssa, il fallait beaucoup de démener pour pouvoir se produire à Mostaganem, capitale algérienne du théâtre. Et d'ajouter : «Au cours de ces années, l'Algérie comptait plus de 2000 troupes de théâtre» De son côté Nourredine Aït-Slimane, après avoir expliqué certains concepts propres au théâtre, a suggéré certains facteurs «responsables de la fuite des espaces théâtraux par le public». L'adaptation des œuvres étrangères au théâtre algérien, kabyle notamment, l'écriture des pièces théâtrales par des non-spécialistes, d'où l'occultation de paramètres importants dans le montage de l'œuvre, font partie des raisons ayant poussé le public à bouder le théâtre.



DR

La décennie noire, une des causes de la désertion des salles

Le chroniqueur de la radio de Tizi Ouzou et dramaturge a cité la décennie noire comme responsable du recul pris par le public vis-à-vis du 4e art.

Il n'en demeure pas moins cependant que le conférencier a situé les responsabilités dans l'indigence actuelle du théâtre dans l'élément humain.

Par la même occasion, le conférencier a révélé certains «secrets» responsables dans l'engouement du public pour le théâtre, dont justement la considération que l'homme de théâtre doit lui accorder en le considérant comme «un des personnages de la pièce». «Comment reconquérir le public ?», tel est l'intitulé d'ailleurs de la conférence, est une question qui mérite la mobilisation et l'implication de toutes les compétences, a indiqué Nourredine Aït-Slimane qui n'a pas omis de plaider pour la création de festivals du théâtre dans le secteur de l'éducation nationale et le milieu universitaire.

Le directeur du Théâtre régional Kateb-Yacine a assuré quant à lui que beaucoup d'efforts sont consentis par les équipes agissant sous sa tutelle dans le cadre de la production théâtrale.

S'agissant du théâtre pour enfants, Farid Mahiout a déclaré qu'il existe une parfaite corrélation entre son institution et la direction de l'éducation nationale dans ce domaine du 4e art. Pour sa part, Saïd Hilmi a dénoncé la léthargie que subit l'art en général dans notre pays et plus précisément le théâtre.

L'homme a avoué que ce qui lui reste de plaisir et de passion dans la vie se résume au théâtre et à l'art. C'est pourquoi, il a formulé le vœu auprès de Nabila Goumeziane de lui organiser une tournée théâtrale dans les villages et villes de la wilaya de Tizi Ouzou. La directrice de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou a décidé d'exaucer son vœu. Toutefois, elle n'a pas avancé une date. Probablement le rendez-vous sera donné pour le mois sacré de ramadhan.

L'intervenante a également développé les mêmes thèses que Farid Mahiout, à savoir que l'effort pour les productions culturelles et artistiques se poursuit inlassablement dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Notons enfin que tous les conférenciers ont plaidé pour que les métiers du théâtre et du cinéma soient enseignés à l'université au même titre que les autres sciences. L'exemple américain en la matière a marqué les conférenciers.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine


DR

Algérie Télécom lance le pack MOOHTARIF

ALGÉRIE TÉLÉCOM lance le pack MOOHTARIF, une nouvelle offre de téléphonie et d'ADSL destinée aux professions libérales (avocats, comptables, médecins, architectes..etc) et aux très petites entreprises (restauration rapide, agence de voyage et tourisme, auto-écoles.. etc), avec de nombreux avantages.

Le nouveau pack Moohtarif d'Algérie Télécom propose :

Une ligne téléphonique IDOOM FIXE pour des communications illimitées vers le fixe local et national et jusqu'à 30 % de réduction vers les mobiles et l'international.

Un appareil téléphonique sans fil à double combiné.

Un modem ADSL

La solution « One Click» de création et publication de site web (un nom de domaine .dz et un espace d'hébergement de 1Go + une boite mail).

Le pack Moohtarif est proposé pour un tarif extrêmement compétitif de 4999 Da/mois pour un débit de 4 Mbps, et 6 999 Da pour un débit de 8 Mbps. Le pack est disponible au niveau de toutes les agences commerciales d'Algérie Télécom (Actel) à partir du 27 mars 2016.

A L'INITIATIVE D'OOREDOO

Journée de détente pour les enfants orphelins et hospitalisés à Oran



DR

ATTACHÉ à ses valeurs de solidarité et de citoyenneté et dans le cadre de ses activités sociétales de proximité, Ooredoo a invité, durant le week-end, des enfants hospitalisés et ceux issus de différents établissements des enfants assistés d'Oran, pour une journée de détente au Salon des loisirs et du divertissement Mégaland, auquel il participe en tant que Sponsor Gold. Ooredoo, en collaboration avec l'Association d'aide aux enfants cancéreux a convié une cinquantaine d'enfants hospitalisés et autres issus des établissements pour enfants assistés, dans le but de leur faire vivre l'ambiance des vacances du printemps et participer aux activités et spectacles du Mégaland. Les enfants ont passé des moments agréables et joyeux, riches en animations. Par sa politique sociétale engagée et active, à travers différentes régions d'Algérie, Ooredoo confirme sa dimension d'entreprise citoyenne proche de la société.